



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

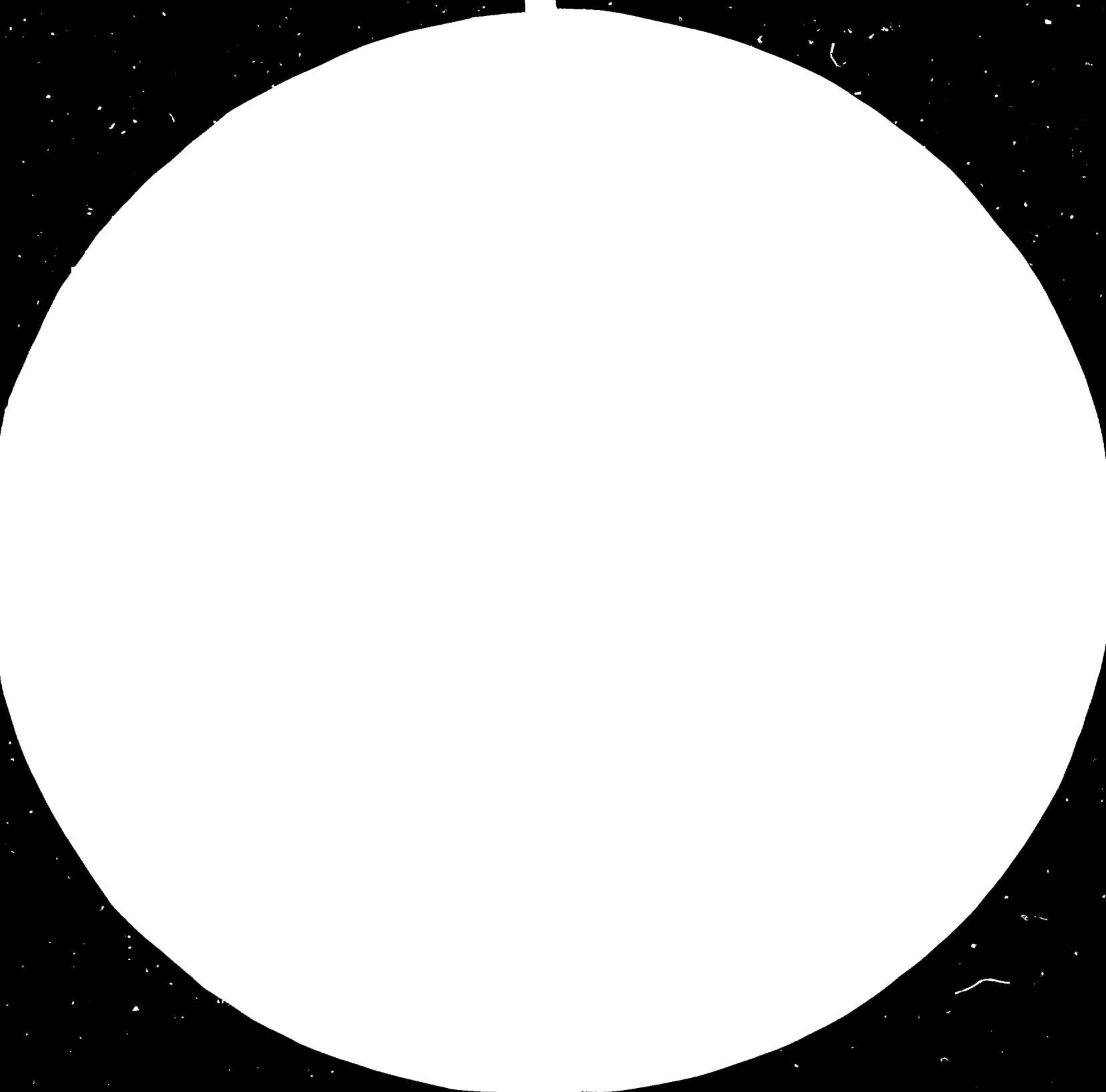
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



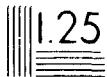


2000 1.5

22



20



Resolution test charts are used to measure the resolving power of an optical system. The charts consist of a series of patterns of lines, each labeled with a number representing the spatial frequency of the lines. The numbers are arranged in a logarithmic scale, with the largest number at the top and the smallest at the bottom. The resolving power of the system is determined by the smallest number of lines that can be resolved.

13680

Distr. RESTREINTE

11 avril 1984  
FRANCAIS

Niger

DIAGNOSTIQUE FINANCIER  
ELABORATION D'UN PLAN DE COMPTABILITE ANALYTIQUE  
EN VUE DE CERNER LE PRIX DE REVIENT DES FABRICATIONS  
PROPOSITION CONCERNANT LE REDRESSEMENT FINANCIER  
DE LA SOCIETE. (PILES ELECTRIQUES).  
DP/NER/78/003/11-58/31.3L REV. 1  
REPUBLIQUE DU NIGER

Rapport final

Etabli pour la Société "PILES WONDER - NIGER"  
en liaison avec le Directeur du projet NER/78/003 auprès de l'Office de  
Promotion de l'Entreprise Nigérienne

D'après l'étude de J. Fougnes  
consultant expert en gestion des moyennes entreprises  
industrielles

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel  
VIENNE

N'ayant pas officiellement approuvé le présent rapport, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ne partage pas nécessairement les vues exprimées par l'auteur.

TABLE DES MATIERES.

		PAGES
<u>I</u>	<u>HISTORIQUE DE LA SOCIETE "WONDER-NIGER"</u>	6
1 - 1	Protocole d'accord.	
1 - 2	Agrément du code des investissements.	
1 - 3	Capital initial - Répartition.	
1 - 4	Conseil d'Administration - composition.	
1 - 5	Commercialisation.	
1 - 6	Contrat d'assistance technique.	
<u>II</u>	<u>PREMIERES CONSTATATIONS</u>	7
2 - 1	Prix de vente - Prix de revient.	
2 - 2	Production.	
2 - 3	Ventes.	
2 - 4	Effectif des travailleurs.	

		PAGES
<u>III</u>	<u>ANALYSE FINANCIERE</u>	
	TABLEAUX DE SUPPORT. (1981-1982-1983)	
<u>III</u>	1 Bilans comparés ACTIF	8
	1 Bilans comparés PASSIF	9
<u>III</u>	2 Evolution de la répartition des postes	10
<u>III</u>	3 Exploitation - Rentabilité	11
<u>III</u>	4 Données financières	12
<u>III</u>	5 Ratios	13
	<u>A N A L Y S E</u>	14
	3.1 - Capitaux.	
	3.2 - Dettes à court terme.	
	3.3 - Dettes totales.	
	3.4 - Immobilisations.	15
	3.5 - Stocks	
	3.6 - Réalisable et disponible.	
	3.7 - Exploitation - Rentabilité.	17
	3.8 - Autres aspects.	18
	3.9 - PRESENTATION POSSIBLE BILAN 1983.	19
	3.10 - Données financières ( sur 3.9).	20
	3.11 - Ratios COMMENTES ( sur 3.9).	21

		Pages
<u>/V</u> -	<u>CONCLUSIONS</u>	26
4 - 1	Ventes ( A PERTE ).	26
4 - 2	Augmentation des Immobilisations	
4 - 3	Frais de Personnel	27
4 - 4	Consommation matières	
4 - 5	Déchets	
4 - 6	Comptabilité - Prix de Revient	28
4 - 7	Diffusion des Informations	
<u>V</u>	<u>PROPOSITIONS PROJET DE REDRESSEMENT</u>	29
5 - 1	Statut de la société article 38	
5 - 2	Bilan au 31/12/83 ( modification)	
5 - 3	Fournitures et matières premières	30
5 - 4	Capital - investissements	31
5 - 5	Commercialisation	31
5 - 6	Diminution effectif des travailleurs	33
5 - 7	Détermination Résorbtion DECHETS/REBUTS	36
5 - 8	EXPLOITATION PREVISIONNELLE - BUDGET	40
	A - Etude	40
	B - Cout DIRECT "INDUSTRIEL"	43
	C - FRAIS FIXES	44
	D - RECAPITULATION	45
	Exploitation GCOUT TOTAL	
	Prix de Revient	
	Prix de Vente	
	Résultats.	

	PAGES
E - RECHERCHES, PRIX DE VENTE	47
CHIFFRE D'AFFAIRES H/T	
COUT REDEVANCE	
BENEFICE PREVISIONNEL	
ANNES	
1984	47
1985	50
1986	52
1987	54
1988	56
F - EVOLUTION FONDS DE ROULEMENT	
1 Situation des capitaux permanents	58
2 Situation des immobilisations	59
3 Evolution fonds de roulement	60
G - EVOLUTION FONDS DE ROULEMENT NET	61
<u>VI</u> SERVICE COMPTABILITE AUTONOME	
=====	
6 . 1 - Mise en oeuvre	63
6 . 2 - Du plan comptable	64
6 . 3 - Responsabilités	65
6 . 4 - Découpage usine en Ateliers - Sections - Services	66
6 . 5 - Rappel comptes analytiques d'exploitation	67
6 . 6 - Plan comptable - comptabilité générale	70
comptabilité Analytique.	
<u>VII</u> RECOMMANDATION A l'Office de Promotion	
de l'Entreprise Nigérienne ( O.P.E.N.)	
=====	



I HISTORIQUE DE LA SOCIETE " WONDER-NIGER "

- 1.1 - La Société WONDER - NIGER, dont le protocole d'accord a été signé le 11 Mai 1979, a commencé ses activités de production de piles en Juillet 1980.
- 1.2 - Elle a obtenu un agrément au régime du CODE DES INVESTISSEMENTS de la République du Niger pour réaliser une usine de piles électriques à Niamey, du type R. 20, blindées, jaquette plastique.  
L'agrément a pris cours en Juillet 1979 pour une durée de six années, c - à - d Juillet 1985.
- 1.3 - Le capital initial ( deux cents millions ) est réparti en trois groupes :
  - groupe A. ( NIGERIEN ) 61% des actions
  - groupe B. ( FRANCAIS ) 34% des actions
  - groupe C ( Banque Nigérienne ) 5% des actions.
- 1.4 - Le Conseil d'Administration de WONDER - NIGER se compose de six membres :
  - 3 sièges d'Administrateurs réservés au groupe A.
  - 2 sièges d'Administrateurs réservés au groupe B.
  - 1 siège d'Administrateur réservé au groupe C.
- 1.5 - La Société WONDER - NIGER devant assurer la commercialisation de sa production dont il est prévu qu'elle réservera =
  - 50 % aux Ets TCHIANA
  - 50 % à la Sté NIGERAP.
- 1.6 - Un contrat d'assistance technique entre le groupe B et le groupe A définit les modalités de cession du KNOW HOW et l'utilisation de la marque WONDER au NIGER.

II PREMIERES CONSTATATIONS

La DECROISSANCE régulière de l'affaire est particulièrement marquée par les faits suivants :

2.1 - Prix de vente - Prix de revient

LE PRIX DE VENTE unitaire est resté CONSTAMMENT INFERIEUR au PRIX DE REVIENT unitaire.

<u>Années</u>	<u>Prix de REVIENT</u>	<u>Prix de VENTE</u>	<u>Perte à l'unité</u>
1980	65,65 F CFA	59,15 F CFA	6,50 F CFA
1981	68,50 "	59,15 "	9,35 "
1982	72,90 "	68,25 "	4,65 "
1983	72,31 "	68,25 "	4,06 "

2.2 - Production

La production est à peu près à la moitié des possibilités de l'usine. Production de 20 à 22 millions de piles pour une capacité de 44 millions.

Productions =	1980 -	4.035.258	piles ( 6 mois)
	1981 -	12.539.758	piles
	1982 -	20.571.917	piles
	1983 -	20.335.952	piles
	1984 -	22.000.000	piles (PREVISION)

2.3 - VENTES

Les ventes sont nettement inférieures à ce que le marché peut représenter. ( 37 à 40 millions de piles )

Elles sont sérieusement freinées par le fait des importations non déclarées :

importations illicites, de petite clandestinité, continuelles.

importations illicites, de plus grande envergure, peu définissables mais prouvées par la quantité de piles étrangères sur le marché.

Afin de donner la possibilité à WONDER-NIGER d'augmenter ses ventes, il faut atténuer autant que possible ce fléau.

2.4 - Effectif des travailleurs

L'effectif des travailleurs est certes en surnombre, avec un effectif de 174 travailleurs l'usine devrait travailler en 2 x 8 heures par jour. La production actuelle est faite en 1 x 8 heures par jour et 116 travailleurs suffisent.

L'effectif est en surnombre de 54 unités.

III 1 ANALYSE FINANCIERE

BILANS COMPARES. (EN MO P CFA) PAGE 1.

ANNEES	1951	1952	1953
a1 - Frais d'Établissements	30.460	27.510	15.340
a2 - Terrains	32.250	32.250	
a3 - Constructions	217.704	205.277	
a4 - Aménagements et installations	5.230	16.215	
a5 - Matériel roulant	8.560	3.442	507.480
a6 - Matériel et outillage	274.012	301.659	
a7 - Matériel et mobilier	11.475	12.501	
a8 - Immobilisations en cours	-	7.055	
<b>A. IMMOBILISATIONS</b>	<b>589.952</b>	<b>605.851</b>	<b>525.820</b>
b1 - Matières premières en magasin	40.053	367.147	109.245
b2 - Pièces détachées en magasin	33.244	50.373	77.262
b3 - Matières premières en route	104.612	7.779	95.451
b4 - Pièces détachées en route	4.510	4.397	1.092
b5 - Produits Semi ouvres	3.554	10.820	3.509
b6 - Produits finis	172.328	134.772	157.342
b7 - Emballages récupérables	56	56	-
<b>B. VALEURS D'EXPLOITATION ( Stocks )</b>	<b>358.453</b>	<b>575.275</b>	<b>446.817</b>
c1 - Clients	637	4.413	1.700
c2 - Fournisseurs avances/acomptes	10.442	3.111	-
c3 - Avances et acomptes au personnel	-	-	50
c4 - Charges payées ou constatées d'avance	7.241	1.274	16.801
c5 - Débiteurs divers	-	11	-
c6 - Intérêts à recevoir	-	16	61
c7 - Disponible. (banques - caisse)	1.024	4.113	1.477
<b>C. REALISABLE ET DISPONIBLE</b>	<b>13.306</b>	<b>10.945</b>	<b>21.087</b>
<b>D. ACTIF</b>	<b>942.601</b>	<b>1.191.976</b>	<b>993.724</b>

III 1 ANALYSE FINANCIERE

BILANS COMPTABLES ( EN. 000 F CFA ) Page 2

ANNÉES	1981	1982	1983
e1 - Capital	200.000	300.000	300.000
e2 - Report à nouveau	( 35.244 )	( 156.450 )	( 240.551 )
e3 - Bénéfice / (perte) de l'exercice	( 121.206 )	( 84.101 )	( 102.303 )
e4 - Provisions	-	-	-
e5 - Comptes associés a long terme	-	-	-
e6 - Emprunt a moyen terme Wonder-France	96.528	56.229	3.148
e7 - Emprunt a moyen terme BDR	202.500	157.500	112.500
<b>E. CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>342.578</b>	<b>273.178</b>	<b>72.794</b>
f1 - Fournisseur Wonder-France	180.967	636.489	661.420
f2 - Fournisseurs Locaux	-	82.343	59.049
f3 - Clients, avances, comptes reçus	-	-	-
f4 - Etat	6.871	16.345	12.931
f5 - Crédoiteurs divers	3.029	4.171	4.811
f6 - Charges à payer	17.781	41.806	31.237
f7 - Banques	311.844	34.963	53.341
f8 - Emprunt a moine d'un an (Wonder-France)	54.179	57.681	53.081
f9 - Echéance crédit moyen terme (BDR)	35.000	45.000	45.000
f10 - Effets à payer (batiment vsine)	10.411	-	-
<b>F. DETTES A COURT TERME</b>	<b>620.082</b>	<b>918.798</b>	<b>920.930</b>
<b>G. PASSIF</b>	<b>962.660</b>	<b>1.191.976</b>	<b>993.724</b>

NE. Les valeurs entre parentheses sont négatives.

2 ANALYSE FINANCIERE

EVOLUTION DE LA REPARTITION DES POSTES ( EN 100 F.C.F.A ) 1981-1983

ANNEES	1981		1982		1983	
		%		%		%
A Immobilisations	595.953	60,87	605.681	60,81	525.820	52,91
B Valeurs d'exploitation (stocks)	358.403	37,23	575.350	48,27	446.817	44,97
C Réalisable et disponible	18.304	1,90	10.945	0,92	21.087	2,12
D ACTIF	952.660	100	1.191.976	100	993.724	100
B+C Actif circulant	376.707	38,20	586.295	49,19	467.904	47,09
E Capitaux propres	43.550	4,53	59.449	4,99	( 42.854 )	-4,31
Emprunts à long terme	-		-		-	
Emprunts à moyen terme	299.026	31,06	213.729	17,93	115.648	11,64
F Exigible à court terme	620.032	64,41	918.798	77,08	920.930	92,67
G PASSIF	962.660	100	1.191.976	100	993.724	100
Total E:Capitaux Permanents	342.578	35,99	273.178	22,92	75.794	7,62

NB. Les valeurs entre parenthèses sont négatives.

GRAPHIQUES

1980

A . P	
I	C . P
M	E . P . M . T
O	P . M . T
B	X
	I . G . C . T
S	T
T	
O	
C	
K	
S	

A . P	
I	E . P . M . T
M	K . T
O	E
B	X
	I . G . C . T
S	T
T	
O	
C	
K	
S	

A . P	
I	E . P . M . T
M	K . T
O	E
B	X
	I . G . C . T
S	T
T	
O	
C	
K	
S	

A . P	
I	E . P . M . T
M	E
O	X
B	I
	G . C . T
S	T
T	
O	
C	
K	
S	

- Passif
- Capitaux propres
- Emprunts Moyen Terme
- Exigible A Court Terme.
- Actif
- Immobilisés
- Valeurs d'exploitation.
- Réalisable et Disponible

3 ANALYSE FINANCIERE

EXPLIQUATION - RENTABILITE (L. O. F. CFA) PAGE 4

ANNEES	1981	%	1982	%	1983	%
Productions piles	12.539.756		20.571.917		20.335.952	
Ventes piles	12.452.382		21.288.672		19.680.192	
CA. Chiffre d'affaires. H/T	737.499		1.439.717		1.350.960	
+/- Variations stocks produits finis +/- encours fabrication	+ 3.610		- 37.557		+ 17.320	
H Production	741.309		1.402.160		1.368.290	
- Matières premières consommées	] 555.281		1.027.535		966.053	
- Pièces détachées consommées			45.345		42.664	
+/- Différences inventaires stocks			-		-	
Q Matières consommées	555.281		1.072.980		1.008.717	
I Marge brute	185.328	25	329.180	23	359.573	26
- Fournitures consommées	25.391		35.448		43.266	
- Transports consommés	5.002		3.868		4.601	
- Autres services consommés ( assur.)	24.994		27.456		37.478	
- Impôts et taxes	858		1.510		7.950	
- Frais de personnel	101.728	33	168.707	40,5	195.194	42,6
- Frais commerciaux	-		-		-	
- Frais et produits financiers	-		48.952		-	
- Amortissements	78.653	5,7	84.397	20,2	93.712	20,5
- Charges et pertes diverses	18.870		46.442		34.197	
- Intérêts bancaires ( tous )	51.212	16,7	-		40.297	8,8
+ Produits et profits divers	- 6		-		- 3	
+ Intérêts bancaires reçus	-168		-		-199	
Charges d'exploitation	309.534	100	416.780	100	459.493	100
J Résultat d'exploitation	( 124.206 )	-16	( 87.600 )	-7	( 96.920 )	-7
+ Profits exceptionnels	-		3.499		1.594	
- Pertes exceptionnelles	-		-		1.377	
- Amende fiscale	-		-		5.600	
K Marge nette	( 124.206 )		( 84.101 )		( 102.303 )	
+ Amortissements	78.653		84.397		93.712	
L Cash flow	-		296		-	

NB : Les valeurs entre parenthèses sont négatives

III            ANALYSE    FINANCIERE

Voir tableaux	III 1	Bilans comparés
	III 2	Evolution de la répartition des postes
	III 3	Exploitation rentabilité
	III 4	Données financières
	III 5	Ratios

3.1 - Capitaux

- Le capital propre a été augmenté de 100 millions en 1982. Malgré cette augmentation, le capital propre, qui en fin de chaque exercice comptable est amputé des pertes subies, ( voir 2.1 ) est négatif de 42.854.000.
- Les capitaux permanents, en régression continue, ne subsistent que par les emprunts et crédits à moyen terme ( BDRN 112.500.000, crédit-fournisseur 3.148.000). A fin décembre 1983 les capitaux permanents sont de 72.794.000.

3.2 - Dettes à court terme

- Les dettes à court terme en augmentation permanente (920.930.000 à fin 83 ) comprennent :

a) FOURNISSEURS

le fournisseur principal " WONDER-FRANCE" 661.480.000  
(passé à 750.000.000 courant mars 84,plafond accepté par le fournisseur) les fournisseurs locaux ( dont NITRA) 59.049.000.

b) Echéances à moins d'un an

sur emprunt à moyen terme        = 53.081.000 ( WONDER-FRANCE)  
sur crédit à moyen terme        = 45.000.000 ( B D R N )  
sur découvert bancaire        = 53.341.000 ( B D R N )  
autorisé jusqu'à 65 millions à 13 % + TPS.

3.3 - Dettes totales

A fin décembre 1983 la dette totale s'élève à la somme de 1.036.578.000 F CFA.

3.4 - Immobilisations

En 1980 - immobilisations initiales	=	616.411.000
Augmentations :		
1981	:	36.812.000
1982	:	97.060.000
1983	:	20.916.000
Immobilisations totales	:	771.200.000
dont amorti.	-	263.720.000

Immobilisés à fin 1983 : 507.480.000

Ratios =  $\frac{\text{Immobilises}}{\text{capitaux circulants}}$  soit  $\frac{507.480}{467.904} = 1,08$

KB - La proportion de ce ratio est variable selon le type d'entreprise et la nature de ses activités.

L'intérêt du calcul du ratio réside surtout dans la comparaison avec celui établi par une entreprise semblable. (Comparaison difficile en l'occurrence).

Dans l'absolu il faut que le rapport soit le plus faible possible compte tenu des particularités afin de garder à l'entreprise l'aisance qu'une masse trop importante de capitaux immobilisés paralyse.

3.5 - Stocks

Les stocks matières premières et pièces détachées ne sont pas tenus régulièrement comme l'exige la comptabilisation au prix de revient moyen (stocks + Entrées = P.R. moyen - sorties au P.R. moyen).  
Pas d'inventaires de fin d'année.

a - Matières premières

A fin 83, les stocks déclarés au Bilan = 207.696.000 F CFA sont suffisants pour la mise en fabrication de 4 millions de piles (à raison de 2.000.000 d'unités par mois). Stock minimum pour les prévisions de 2 mois de travail.

b - Pièces détachées

A fin 83, stocks déclarés au bilan = 78.264.000 F CFA. A raison d'une consommation mensuelle de 4.650.000 il se trouve en stock des pièces détachées pour une période de 15 à 16 mois, excessif pour une industrie en difficulté.



C. Produits finis

Au 31/12/83 = 157.348.000 qui représentent :

Piles emballées : 1.243.872 ( 4319 cartons).

Piles non étiquetées : 36.000

Piles non contrôlées : 1.025.600

Les deux derniers postes étant en réalité des produits semi-ouvrés devant être comptabilisés en " Production en cours de fabrication"

3 - 6 Réalisable et disponible

globalisant 21.087.000 F CFA ( 2,12% de l'actif) dont :

2.700.000 clients - 61.000 d'intérêts à recevoir

50.000 avances, acomptes au personnel

16.801.000 charges payées et comptabilisées d'avance

et 1.475.000 de disponible

3.7 - Exploitation - rentabilité

a) Rentabilité

<u>Années</u>	<u>(H) Production</u>	<u>(Q) Matières Consommées</u>	<u>Charges D'exploitations</u>	<u>(J) Résultat d'Exploit.</u>
1981	741.309	555.981	306.534	- 121.206
1982	1.402.160	1.072.980	416.780	- 87.600
1983	1.368.290	1.008.707	456.493	- 96.920

Comparativement à la production ( CA/HT ± variations stocks)

1981 matières consommées = 75% de la production  
charges d'exploitation = 41% de la production ( - 16% )

1982 matières consommées = 77% de la production  
charges d'exploitation = 30% de la production ( - 7% )

1983 matières consommées = 74% de la production  
charges d'exploitation = 33% de la production ( - 7% )

respectivement : - 16%, - 7% et - 7%

b) Matières consommées

<u>Années</u>	<u>matières et (Q) pièces détachées Consommées</u>		<u>Charges d'exploit.</u>	<u>Coût fabrication</u>
1981	555.981	(64%)	306.534 (36%)	862.515 (100%)
1982	1.072.980	(72%)	416.780 (28%)	1.489.760 (100%)
1983	1.008.717	(69%)	456.493 (31%)	1.465.210 (100%)

La consommation des matières premières peut encore diminuer, l'effort consenti en 1983 se poursuit en 1984.

c) Frais de personnel

représentent :

1981 - 33 % des charges - 14 % de la production (H)  
1982 - 40 % des charges - 12 % de la production (H)  
1983 - 43 % des charges - 14 % de la production (H)

Les frais de personnel en croissance constante au sein des charges d'exploitations.

d) Amortissements

Ils se stabilisent à raison de 20% des charges d'exploitation .

3.8 - Autres aspects

a - Est-il nécessaire de rappeler que la WONDER-NIGER a durant 3 ans et demi vendu ses piles à perte constante, que ses FONDS DE ROULEMENT sont INEXISTANTS, que ses dettes s'élèvent à 1.036.578.000 de F CFA.  
Quant à la trésorerie ?

b - Commercial  
INEXISTANT.

La commercialisation prévue au protocole d'accord (1.5.) n'a d'autant pas été respectée qu'elle n'a pas été mise en oeuvre.

c - Production

La production reste prudemment près des 50% des capacités de l'usine.  
" Vendre pour produire " reste la devise de la maison.

d - Comptabilité

Il est tenu à Niamey, par le comptable :

- un facturier d'entrée - un facturier de sortie et  
les journaux : fournisseurs, clients, financiers ( banques- caisse)  
des salaires et charges sociales

Ces journaux accompagnés des pièces justificatives sont transmis, en fin de mois, à Wonder-France, qui après vérification et correction, établit :  
balance, grand livre, journal des opérations diverses, documents retransmis à Niamey.

" pas de service de comptabilité sur place."

Si d'autres informations sont transmises à Wonder-Niger les " responsables Nigériens et le comptable n'en sont pas tenus au courant".

D'autre part, à l'analyse des frais 1983, les frais d'entretien et réparation des véhicules, reprennent des réparations primordiales sur les véhicules, qui sont directement comptabilisées en frais. Ces réparations peuvent être reprises en immobilisations soit : 5.354.152 F CFA qui grèvent le cout de revient de fabrication.

3.9 - PRESENTATION POSSIBLE DU BILAN 1983

Compte tenu :

- de la possibilité éventuelle de différer les amortissements 93.712.000
- d'une rectification de 5.354.000 F CFA de frais à passer dans les immobilisations.
- d'un accord possible, entre Wonder-France et Wonder-Niger, de faire passer, de dette à court terme, les 661.480.000 F CFA en compte courant associés.

LE BILAN 1983 POURRAIT PRESENTER ( .000F CFA)

A - Immobilisations	624.886	( 57 % )
B - Valeurs d'exploitation	446.817	( 41 % )
C - Réalisable et disponible	21.087	( 2 % )
<hr/>		
D - ACTIF	1.092.790	( 100 % )
<hr/>		
B+C Actif circulant	467.094	( 43% de l'actif )
<hr/>		
E Capitaux propres	56.212	( 5 % )
Compte courant associés	661.480	( 60 % )
Emprunt à M.T	115.648	( 11 % )
F Exigible à crt. T	259.450	( 24 % )
<hr/>		
G PASSIF	1.092.790	( 100 % )
<hr/>		
Total E Capitaux Permanents	833.340	( 76% du passif )
<hr/>		

NB : En 3.10 données financières  
 en 3.11 Ratios en rapport avec la  
 présente modification du bilan au 31/12/83.

3.10 Données financières

1 - Fonds de roulement

E . Capitaux permanents	833.340
A. - immobilisations	- 624.886

FR. Fonds de roulement 208.454 (amélioration)

2 - Financement des stocks par le Fonds de roulement

FR. Fonds de roulement 208.454 (46,6% des valeurs d'exploit.)

B Val. d'exploitation (stocks) 446.817 ( sont couverts )

3 - Structure des capitaux propres et permanents.

Capital	300.000
Report à nouveau	- 240.551
Perte de l'exercice	- 3.237

CAPITAUX PROPRES	56.212	} 717.692 (à décider)
Compte courant associés	661.480	
Emprunt à moyen terme	115.648	

CAPITAUX PERMANENTS 833.340

4 - Décomposition de la dette totale

Compte courant associés	661.480	(peut diminuer le C.T.)
Dettes à moyen terme	115.648	
Dettes à court terme	259.450	

1.036.578

3.11 - Ratios ( à comparer avec les ratios tableau III 5 page 13.)

a. Financement des immobilisation : Capitaux permanents  
immobilisations

$$\text{soit : } \frac{833.340}{624.886} = 1,33$$

NB. - (1,33) nombre assez abstrait dont le rapport devra être le plus faible possible (1) en tenant compte des nécessités d'immobilisation de l'entreprise pour la nature de ses activités.

Certaines entreprises ont besoin de plus ou moins d'immobilisés pour fonctionner normalement.

Retenez, que les immobilisations doivent être au moins financées par des capitaux permanents (propres + emprunts à long et moyen terme).

L'extrême prudence voudrait même qu'elles le soient par des capitaux propres.

Garder à l'entreprise l'aisance qu'une masse trop importante de capitaux immobilisés paralyse toujours.

b. Financement des stocks =  $\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Valeurs d'exploitation (stocks)}}$

$$\text{Soit : } \frac{208.454}{446.817} = 0,47$$

NB. - (0,47) dans ce cas, 47% des stocks sont financés par le fonds de roulement.

Dans des conditions normales ( ce ratio étant considéré comme accidentel - difficultés passagères) une société pourrait demander un emprunt à court terme pour financer ses achats.

Le ratio : 1,20 serait plus heureux : et signifierait que l'excédent. des possibilités sur les besoins = 20%

c. Autonomie financière =  $\frac{\text{Fonds (capitaux) propres}}{\text{Dettes totales}}$

$$\text{Soit } = \frac{56.212}{1.036.578} = 0,05$$

NB. - (0,05) 5% seulement de la dette totale sont couverts par les fonds propres, situation très critique.

Frais financiers lourds et disproportionnés.

Le recours à l'emprunt aggravera la situation, ici la Société est financées par 95% de capitaux empruntés et dette cumulés. Autonomie nulle.

En relation avec l'autonomie financière

SUPPOSONS qu'une augmentation de capital propre soit mise en discussion.

De quel montant s'élèvera cette augmentation du capital.

Capital propre existant = 56.212

les dettes totales = 1.036.578, sans prévision d'investissement.

NB. Une entreprise disposant de capitaux propres en quantité suffisante peut en toute sécurité envisager une politique d'investissement et d'expansion.

Vu sa structure financière elle peut faire, de plus, appel au crédit extérieur sans perdre son indépendance.

Dans le cas présent, la décision est prise de reconstituer le capital propre initial = 300 millions soit une augmentation de 243.788.000

Autonomie financière  $\frac{300.000}{1.036.578} = 0,28$

28% de la dette totale sont couverts

l'autonomie bien que légèrement améliorée reste très précaire. La société n'en reste pas moins financée par 72% de capitaux d'emprunt et dettes cumulés.

d. Capacité d'emprunt =  $\frac{\text{Fonds ( capitaux ) propres}}{\text{Capitaux permanents}}$

Soit =  $\frac{56.212}{833.340} = 0,07$

NB. (0,07) 7% de capital propre

93% de capitaux d'emprunt (la dette à court terme de 661.480 incluse.

Dans la plupart des cas, un taux de 33% d'indépendance signifie que l'entreprise financée à raison des 2/3 par des capitaux extérieurs doit supporter de lourds frais financiers.

Il est aussi évident que le rendement pour une MARGE BENEFICIAIRE NORMALE sera fortement entamé par ces frais. Si la marge est faible la situation devient précaire.

Dans notre cas la marge est NEGATIVE. (?)

Reprenons le cas d'augmentation du capital

Soit =  $\frac{300.000}{833.340} = 0,36$  ce ratio suite aux

données précédentes peut se passer de commentaires.

La capacité d'emprunt reste NEGATIVE.



e. Tresorerie Réalisable et disponible  
dettes à court terme

$$\text{Soit} = \frac{21.087}{249.450} = 0,03 \quad ( + \text{ que } 1,xx)$$

NB. - 8% des dettes à court terme sont couverts par le réalisable et disponible ( très, très peu).  
ici également un ratio de 1,20 signifierait que l'excédent des possibilités sur les bescins est de 20%.

f. Endettement net : Dettes totales - Réalisable et disponible  
chiffres d'affaires mensuel moyen

$$\text{Soit} = \frac{1.015.491}{112.580} = 9,02$$

NB. - il faut 9,02 x le CA mensuel moyen pour combler la dette totale donc plus de 9 mois dans des conditions optimales.  
Temps idéal de 30 à 120 jours.

g. Financement bancaire =  $\frac{\text{Dettes bancaires}}{\text{Actif circulant}}$

$$\text{Soit} = \frac{98.341}{467.904} = 0,21$$

NB. - les dettes bancaires (53.341 du crédit à court terme 65.000, plus 45.000 échéance crédit moyen terme) représentent 21% de l'actif circulant.  
considérées financées.

h. Liquidité générale =  $\frac{\text{Actif circulant}}{\text{Dettes à court terme}}$

$$\text{Soit} = \frac{467.904}{259.450} = 1,80$$

NB. - Ratio 1,80 concluant que l'excédent des possibilités sur les besoins est de 80%.

i. Rotation des stocks =  $\frac{\text{Matières consommées}}{\text{stocks}}$

$$\text{Soit} = \frac{1.008.717}{446.817} = 2,26 \quad ( 360 \text{ js} : 2,26 = 159 \text{ jours})$$

NB. - (2,26) = 159 js. (5mois) de rotation.  
Il faut savoir que plus la rotation des stocks est rapide moins les besoins d'argent empruntés (surtout court terme) seront nécessaires.

Rappel

Revenons au Bilan 1983 III 1 page 9.

La dette à court terme 661.480 restant dans l'exigible à court terme.  
Tenons compte du fait, que les amortissements pourraient être différés  
et que l'immobilisé augmente de 5.354 comme prévu précédemment.

$$\frac{\text{Autonomie financière}}{1.036.578} = \frac{56.212}{1.036.578} = 0,05$$

$$\frac{\text{Capacité d'emprunt}}{171.860} = \frac{56.212}{171.860} = 0,32$$

RATIOS = pas de changement notoire, mais la dette à court terme 661.480  
reste exigible à court terme.

Pour conclure l'exemple, avec le cas d'augmentation du capital.

$$\text{Capacité d'emprunt} = \frac{300.000}{171.860} = 1,74$$

Voilà un ratio idéal en ne tenant pas compte des dettes à court terme  
représentant 920.930 soit 84% du passif. Les 661.480 61% du passif,  
les 2/3.

$$j. \quad \frac{\text{Productivité des stocks}}{\text{stock}} = \frac{\text{Production}}{\text{stock}}$$

$$\text{Soit} = \frac{1.368.290}{446.617} = 3,06 \quad (360 : 3,06 = 118 \text{ jours})$$

NB. (3,06) = 118 jours ( 4 mois) pour que les stocks (ici réduit à leur  
minimum) produisent. Il faut donc accélérer les ventes.

IV CONCLUSIONS.

La Société WONDER-NIGER présente, au 31 Décembre 1983, un bilan DESASTREUX.

CAUSES :

4.1 - VENTES A PERTE. répétées durant trois années consécutives.

Dans ces conditions néfastes,

4.2 - AUGMENTATION DES IMMOBILISATIONS.

Par la chaîne de production ACME et autres matériels nécessaires à sa production, qui peut être de 22.500 piles en 1x8 heures de travail  
Soit = minimum/AN =  $22.500 \times 20 \times 11 = 4.950.000$  piles à 100% de rendement. A 96% = 4.700.000 piles, maximum/AN de 14.100.000 à 96% de rendement.

De plus la location mensuelle ACME de 1 million de F CFA grève le coût d'une faible fabrication.

NB. La chaîne TAPIS (immobilisations initiales) produit :

55.000 piles en 1 x 8 heures de travail

Soit :

un minimum/AN =  $55.000 \times 20 \times 11 = 12.100.000$  piles à 100% de rendement. A 96% = 11.660.000 piles . MAXIMUM/AN = 35.000.000 piles à 96% de rendement.

La chaîne ACME installée en 1982 n'avait pas et n'a toujours pas raison d'être.

Remarque :

1982 - augmentation du capital : 100 millions  
augmentation des immobilises : 97.060.000  
Opérations sans fondement.

4.3. FRAIS DE PERSONNEL TROP ELEVES

Effectif des travailleurs Nigériens.

Effectif de 202 travailleurs réparti en =

effectif usine	=	174
services généraux	=	16
Administration	=	<u>12</u>
Effectif nécessaire	=	148 travailleurs dont
=====		
effectif usine	=	116
services généraux	=	19
Administration	=	13

54 travailleurs sont en charge de la société sans produire.

soit 26,7% de l'effectif total.

soit 31 % de l'effectif usine.

4.4. CONSOUMATIONS DES MATIERES.

Trop élevées en quantité, et perte par déchets.

Les matières premières sont-elles trop couteuses?

Il est toutefois réconfortant de constater qu'un effort à été produit sur la consommation en 1983.

4.5. DECHETS - REBUTS.

Non contrôlés, mise à part les pesées globales des déchets de zinc "vendables" les déchets ne sont ni contrôlés par machine de production, ni comptabilisés.

Les déchets récupérables sont réintroduits dans la fabrication.

Les Rebutts et déchets non récupérables sont détruits.

En 1983 destruction de 500.000 piles

L'ensemble des déchets non récupérables

peut être évalué à 85.000 piles

REBUTS 585.000 piles

soit 2,80% de la fabrication mise en oeuvre.

Valeur des Rebutts

prix de revient unitaire = 72,31 x 585.000 = 42.301.250 F CFA

=====

4.6. COMPTABILITE. PRIX DE REVIENT.  
INEXISTANT A NIAMEY

NI comptabilité générale détaillée  
NI comptabilité analytique  
et ce qu'elles impliquent de renseignements.

Les situations établies par WONDER-FRANCE sont orientées vers un objectif fiscal.

Le prix de revient de la pile est trop élevé, confirmé d'ailleurs par les représentants de Wonder-France présents à Niamey pour assister à l'Assemblée Générale afin de statuer sur les résultats de l'année 1982. (?)

4.7 DIFFUSION DES INFORMATIONS.

La diffusion des informations est trop verbale, entre les associés principaux, peu d'écrits existants.

D'autre part, le comptable n'est au courant que du minimum absolu; son rôle est pourtant primordial au sein de la société.

Il est souhaitable qu'une ambiance très dynamique se crée entre associés et par le fait même au sein de la société.

V PROPOSITIONS - PROJET DE REDRESSEMENT.

5.1. STATUT DE LA SOCIETE

Article 38 = DISSOLUTION ANTICIPEE

" Le Conseil d'Administration peut, à toute époque, "  
" proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire, "  
" la dissolution anticipée de la Société. "  
" En cas de perte des trois quart du Capital social "  
" le Conseil d'Administration est tenu de convoquer  
" une Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de  
" Statuer sur la question de savoir s'il y a lieu  
" de continuer la société ou de prononcer sa  
" dissolution, la résolution de l'Assemblée Générale est,  
" dans tous les cas, rendue publique."

Il faut tenir compte de cet article 38 du Statut de la société.  
Mais, il est supposé qu'un arrangement entre les groupes est possible,  
que la société continuera, que tous ont l'intention ferme de redresser  
la situation.

5.2. Bilan au 31/12/1983

Mettre en pratique la modification déjà proposée en 3.9 page 20.

Rappel :

- a.- Accord entre les groupes et acceptation de Wonder-France de faire passer en tout ou en grande partie la dette à court terme = 661.480.000 F CFA, ( passée à 750 millions courant Mars 84), en compte courant associés.
- b - Rectification des 5.354.000 F CFA ( à sortir des frais de réparation et à passer en immobilisations).
- c - possibilité de différer les amortissements 83 : (lettre adressée le 7 mars à Monsieur le Ministre des Finances sous couvert de Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines).
- d - Présenter un bilan 83. Tel que décrit en 3.9, 3.10, 3.11 page de 19 à 25.

5.3. - Fournitures de Matières Premières

Etant donné la situation créée par " un fournisseur unique" il est entendu que ce dernier acceptera la continuité de fourniture des matières nécessaires à la fabrication en considérant un stock minimum de deux mois ( situation existant à fin 1983.) aux conditions de paiement à 120 jours comme précédemment, lesquelles devront être respectées afin d'éviter toute augmentation de dettes.

5.4 - Faire obstruction

d'augmentation du Capital et d'investissement.

Revoir : 4.2 page 26

Il est préférable de veiller au redressement de la situation avant de songer à l'installation d'une section de préparation de la MASSE nécessaire à la fabrication des piles.

Bien que cette section puisse apporter une amélioration du prix de revient de la masse, que l'investissement présente un intérêt certain il doit être rentable sans occasionner de lourdes charges d'emprunt.

5.5 - Commercialisation.

a) Amélioration de la qualité du produit, plusieurs observations ont été faites à ce sujet.

b) Réduction maximale des importations illicites, en concordance avec le Ministère de l'Industrie et des Mines.

c) De plus, sous les conditions :

- RESPECTER la demande

- EVITER les ruptures de stocks, émises par Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines,

il peut être accordé à WONDER NIGER le MONOPOLE des importations de piles autres que celles produites en République du Niger.

Pour satisfaire à l'obtention du MONOPOLE un accord doit être conclu entre WONDER NIGER et WONDER FRANCE.



MONOPOLE D'IMPORTATION DES PILES

N.B. Toutefois dans cette opération, la vente des piles importées restera l'apanage de la WONDER - NIGER, quelque soit la provenance des garanties de paiement des importations.

La société doit rester gagnante sans dispersion des bénéfices.

d. LA VENTE

1. Création d'un réseau commercial par représentation (grossistes) dans les Centres importants, tels : MARADI, ZINDER etc...  
La préparation de ce réseau, déjà en cours, se fait avec l'assistance des Ets Tchiana.
  
2. Wonder-Niger remet en état un véhicule accidenté (NIGERAP) avec lequel elle se propose de faire la publicité des piles dans le maximum de régions et susciter les commandes spécialement dans les régions non représentées.

5.6 - DIMINUTION DE L'EFFECTIF DES TRAVAILLEURS.

a - EFFECTIF :	ACTUEL		NECESSAIRE	
	A	B	A	B
<u>EQUIPES</u>				
Atelier mécanique	1	1	1	1
Atelier zinc	10	8	10	3
Atelier plastique	14	13	13	7
Section laboratoire	2	2	2	0
Section TAPIS	36	36	32	0
Section ACME	8	7	6	6
Section Contrôle	8	9	9	7
Conditionnement	9	10	7	7
	<u>88</u>	<u>86</u>	<u>80</u>	<u>31</u>
Totalisant =	174		111	
Remplacement malades			+ 5	
Effectif usine	174		116	
Services généraux	16		19	
Administration	12		13	
TOTAL ENTREPRISE :	<u>202</u>		<u>148</u>	

EXCEDENT = 54 TRAVAILLEURS.

Soit : 26,7% de l'effectif total  
31 % de l'effectif usine.

b Justification de la diminution de l'effectif

- 1 - Le procédé du calcul de l'effectif nécessaire est basé sur une production de 22 millions de piles par an.

les ventes de 22 millions de piles par an.

- 2 - En outre, il faut savoir :

- que la section TAPIS produit en 1 x 8 heures de travail = 55.000 piles
  - que la section ACME produit en 1 x 8 heures de travail = 22.500 piles
  - que pour équilibrer la production annuelle à 22 millions de piles
- |   |                |
|---|----------------|
| la section TAPIS travaillera 1 x 8 heures, jour | = 55.000 piles |
| la section ACME travaillera 2 x 8 heures, jour  | = 45.000 piles |

---

Production journalière	100.000 piles
------------------------	---------------

Production mensuelle ( x 20 jours )	= 2 millions de piles
-------------------------------------	-----------------------

Production annuelle ( x 11 mois )	= 22 millions de piles
-----------------------------------	------------------------

Pour mener à bonne fin cette production, 116 TRAVAILLEURS sont nécessaires.

L'exédent actuel de 54 personnes coute en frais excédentaires :

25.594.920 Frs sur l'année et fait monter le Prix de revient de la pile à plus 1,16 frs pour la production de 22 millions de piles.

Voir détail du cout actuel de la main d'oeuvre usine en C. ci-après.

c Coût actuel de la main d'oeuvre usine

Catégories	Nbre de Travailleurs	Salaires mensuels brut. par catégorie	Primes de responsabilité		Coût Mensuel
			Nbre	Montant	
1	-	-			
2	2	26.533			53.066
3	100	30.000			3.000.000
4	53	32.000			1.696.000
5	4	37.800			151.200
6	5	43.600	3	5.000	233.000
7	8	49.500	8	5.000	436.000
HC.	2	1 x 56.755	1	5.000	61.755
		1 x 62.105	1	5.000	67.000
		Primes diverses =			<u>63.000</u>
<u>EFFECTIF</u> =	<u>174</u>	Coût mensuel =			5.761.126
<u>Charges sociales</u>					
( 15,40% + 1% Taxe d'apprentissage = 16,40%)					<u>944.825</u>
Frais et charges de personnel mensuels =					<u>6.705.951</u>
Frais et charges de personnel annuels(x 13) =					<u>86.224.047</u>
moyenne mensuelle 1 travailleur $\frac{6.705.951}{174}$ =					<u>38.539</u>

Suivant le principe = "dernier arrivant = premier sortant."

l'excédent de 54 personnes se situe dans les catégories 3 à 5.

le coût mensuel moyen d'un excédentaire est de 36.460

le coût mensuel excédentaire de 36.460 x 54 = 1.968.840

La réduction de la main d'oeuvre usine de 54 unités apportera une

réduction annuelle des frais de personnel de 1.968.840 x 13 = 25.594.920.

5.7 - Détermination de la résorbtion des DECHETS

ET REBUTS

CONSIDERATION DES DECHETS VENDABLES

Déchets de l'atelier zinc, les seuls contrôlés.

NB. Pour la fabrication de 1000 piles, il est utilisé

15,98 Kgs de ZINC en pastilles ( 1 par pile)

Depuis les débuts de fabrication en 1980, la consommation peut approcher :

1980 -	0,01598 x 4.035.000	=	64.480	Kgs
1981 -	x 12.539.758	=	200.385	"
1982 -	x 20.571.917	=	328.739	"
1983 -	x 20.335.952	=	324.969	"

Total consommation zinc 918.573 Kgs

Les ventes déchets de zinc qui ont débuté en 1982

représentent :	1982	=	90.000	Kgs
	1983	=	127.987	Kgs

DECHETS vendus = 217.987 Kgs

Considérant que 217.987 kgs correspondent exactement aux déchets produits par la mise en oeuvre des 918.573 Kgs de zinc, nous accusons 23,73 % de déchets, sur 3 ans et demi.

Il faut savoir que début 1984 :

Prix de revient d'un kilo zinc = 664, - frs

Prix de vente d'un kilo de déchets = 118,30 frs, le meilleur prix de vente obtenu jusqu'à présent.

( le précédent n'était que de 60,84 frs).

PLETHORE DE DECHETS

en 1984 la perte sera de 545,70 frs le Kg.

Afin de remédier à cette pléthore, un moyen efficace reste le contrôle, afin de bien saisir les PROVENANCES.

A - Contrôle des déchets.

Faire le relevé des pesées de déchets par conducteur machine, par chef d'équipe des sections.

Déterminer les causes de productions trop importantes de déchets :

- Matières premières, pastilles zinc
- matériel, mise au point des machines
- humaine, conscience professionnelle

Par le fait de procéder au contrôle des déchets le conducteur d'une machine prendra conscience :

- d'une surveillance continue
- de fabriquer un produit bon, pour ce faire il apportera

aussi plus d'attention au bon fonctionnement du matériel.

De plus, le relevé des pesées déchets permettra au service comptabilité de valoriser les déchets.

Points de Contrôle

atelier ZINC ( déchets vendables )  
atelier plastique (déchets récupérables)  
section TAPIS )  
section ACME )  
section conditionnement

La section contrôle établissant les relevés séparés des Rebutis par les sections Tapis et ACME.

B - Valorisation des déchets récupérables.

Existence inévitable (mais à minimiser)

double contrainte :

- qui concerne les matières premières et
- la production inévitable de produits rebutés.

qui va faire varier le cout de fabrication selon que les quantités de déchets, et le prix de vente ( déchets vendables) évoluent dans un sens ou dans l'autre.

Déchets vendables

Valorisation au prix de vente et à reprendre en compte de la classe 7 complément au chiffre d'affaires Hors Taxe.

Déchets récupérables

En général reintroduits dans la fabrication.

Valoriser les quantités existantes en fin de période mensuelle, soit :

- a - au prix de revient de la matière première, dans ce cas les frais de réintroduction dans la fabrication sont incorporés dans l'ensemble des couts mensuels.
- b - au prix de revient du déchet fabriqué, c-à-d au prix de revient matière première plus frais de fabrication en l'état, ainsi considéré comme sous produit.

NB. Dans le cas de WONDER-NIGER la solution a) semble être la bonne.

Déchets non récupérables et Rebuts

Non valorisés, ils restent dans le cout de fabrication.

Mais ils peuvent être valorisés afin de se rendre compte du montant de la perte subie sur une période de fabrication.

- les déchets non récupérables et rebuts.  
au prix de revient du stade de fabrication.

Le contrôle des déchets (5.7. A page 37) pourrait être tenu sur carnets reprenant :

- Déchets vendables
- Déchets récupérables
- Déchets non récupérables et Rebuts.

---

Devront être comptabilisés, les déchets récupérables existants entre 2 périodes de fabrication, au même titre que les encours de fabrication tels que :

- Produits semi ouverts
- Produits non contrôlés.



5.8 - EXPLOITATION PREVISIONNELLE - BUDGET

A - ETUDE

1 - Matières premières et pièces détachées

L'augmentation, du prix des matières premières et des pièces détachées, connue pour 1984 est de

4 % le premier semestre  
+ 4 % le second semestre

Pour les années suivantes l'augmentation est basée sur  $2 \times 4,5 \%$ .

2 - Frais de personnel usine

comprennent :

- l'effectif du personnel Nigérien (1984) réduit à 116 personnes.
- la quote part des frais de personnel expatrié.
- les charges sociales patronales : 15,40%.
- la taxe d'apprentissage de 1 %.
- une augmentation de 15% des salaires en 1985
- une augmentation de 10% des salaires en 1987
- des modifications de l'effectif du personnel nigérien

1985 - toujours	116 travailleurs
1986 - passe à	141 travailleurs (+25)
1987 - passe à	174 travailleurs (+33)
1988 - reste à	174 travailleurs

3 - Frais de personnel autres que usine

La quote part frais de personnel expatrié et les charges sociales.  
Les frais de personnel nigérien (services généraux et administratif).  
Les charges sociales patronales (15,4%)

NB. La Taxe de formation (d'apprentissage) de 1% se retrouvant dans  
impôts et taxes, ce pour les frais énoncés ci-avant uniquement.

4 - Les frais d'assistance technique (autres services consommés) 10.194.000  
sont très élevés pour le passage durant deux mois d'un remplaçant des  
techniciens en congés annuels.

Poste à discuter avec WONDER - FRANCE.

5 - La redevance brevets et licences est sortie des charges diverses et  
placée en fin de tableau récapitulatif d'exploitation prévisionnelle  
afin d'en faciliter le calcul.

6 - IMPORTANT. EXPLOITATION PREVISIONNELLE - BUDGET

Il est recommandé de respecter le plus scrupuleusement possible les  
montants repris sur les tableaux :

(5.8) - B - Consommations matières premières  
Consommations pièces détachées  
Frais de personnel usine  
Consommations électricité - eau.

(5.8) - C - Frais fixes prévisionnels  
(non comprise la redevance due à Wonder-France).

Ces montants sont annuels, il est également recommandé de les suivre mensuellement ( $\frac{1}{12}$ ème) afin de procéder aux réajustements des frais qui dépasseraient les montants prévus.

Tout dépassement entrainera une augmentation du prix de revient des piles donc un manque à gagner.(réduction d'un bénéfice possible).

Ces tableaux servent de base à la récapitulation Exploitation previsionnelle - Budget qui servira aux recherches :

du prix de vente hors taxe  
du chiffre d'affaire hors taxe  
du cout. de la redevance  
du bénéfice prévisionnel réalisable.

---

Il n'est évidemment pas défendu d'améliorer le montant des frais de cout direct et des frais fixes en restant en dessous des montants annoncés.

par exemple : matières premières ) très possible.  
pièces détachées )

et autres (tous)

il en restera un gain supplémentaire en fin d'exercice comptable.

( 5.8 ) - P - EXPLOITATION REVUE MENSOLE. BUDGET.

NB: Les quantités et les valeurs annuelles  
sont exprimées en (. 000)  
Les augmentations prévues sur les matières  
sont: pour 1984: 8,16% - autres années 9,20%

ANNÉES	1984	1985	1986	1987	1988
Prévisions Fabrication	22.000	24.200	26.620	29.300	32.200
Prévisions ventes piles	22.000	24.200	26.620	29.300	32.200

MATIÈRES PREMIÈRES

L I P O L L E S	QUANTITES 1000 PILES	P. R. UNIT. 10 cm. 34. 4% inclus	2e SEM. 84 + 4 %	P. MOYEN 1984	QUANTITES PR. 22.000.000 PILES	
Masse tapis	K 45,82	534,50	555,90	545,20	F. 555.000	302.586
Masse acme	K 54,19	434,00	451,36	442,68	F. 536.000	237.276
Pastilles zinc	K 15,98	664,00	690,60	677,30	F. 352.000	238.410
Crayons	P 1030	3,53	3,77	3,70	F. 22660000	83.842
Lacqrène	K 9,55	510,00	530,40	520,20	F. 210.100	109.294
Chlor zinc	K 2,55	353,00	367,12	350,06	F. 56.100	20.199
Capsules laiton	F 1050	1,17	1,22	1,19	F. 23100000	27.469
Fonds fer blanc	P 1030	2,18	2,27	1,23	F. 22660000	50.532
Etiquettes	P 1030	1,13	1,18	1,16	F. 22660000	26.287
Toites 24 piles	P 45	29,68	30,57	30,28	F. 990000	29.777
Cartons 285 piles	F 3,50	210,00	223,00	217,00	F. 77000	16.709

NB : Dans les quantités de  
matières sont incluses les ma-  
tières pour :  
-REVUE : 520.000 piles (+0,3%)  
-REVUE : 65.000 piles (+0,3%)  
-Prévisions de fabrications :  
1984 : 22.585.000 piles  
1985 : 24.735.000 "  
1986 : 27.205.000 "  
1987 : 29.885.000 "  
1988 : 32.785.000 "

Cout matières premières TAPIS + ACME	1.142.601	1.372.492	1.648.637	1.981.560	2.378.034
Cout matières diverses TAPIS	34.785	43.012	41.423	90.599	98.934
Cout matières diverses ACME	27.552	31.956	48.256	18.568	31.793
Cout emballage de transfert	2.011	2.416	2.902	3.486	4.186
<b>CONSOUMATIONS MATIÈRES ET EMBALLAGES.</b>	<b>1.206.992</b>	<b>1.449.876</b>	<b>1.741.276</b>	<b>2.094.155</b>	<b>2.512.857</b>
<b>CONSOUMATIONS PIÈCES DÉTACHÉES.</b>	<b>51.100</b>	<b>61.453</b>	<b>73.217</b>	<b>88.723</b>	<b>105.075</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL USINE</b>	<b>105.000</b>	<b>114.237</b>	<b>130.580</b>	<b>152.493</b>	<b>152.493</b>
<b>CONSOUMATIONS ELECTRICITE - ENI</b>	<b>29.000</b>	<b>31.900</b>	<b>35.100</b>	<b>38.650</b>	<b>42.500</b>
<b>COUT DIRECT " INDUSTRIEL "</b>	<b>1.392.152</b>	<b>1.657.466</b>	<b>1.980.764</b>	<b>2.374.021</b>	<b>2.816.925</b>
<b>F. R. 1 PILE COUT DIRECT</b>	<b>63,28</b>	<b>68,49</b>	<b>74,41</b>	<b>81,02</b>	<b>87,48</b>

( 5.8 ). - D - RECAPITULATION EXPLOITATION PREVISIONNELLE - BUDGET :

NB. Quantités et valeurs exprimées en .000

A N N E E S	1984	1985	1986	1987	1988
<u>MISES EN FABRICATION :</u>	22.585	24.785	27.205	29.885	32.785
<u>PREVISIONS: PILES ( PRODUITS BONS):</u>	22.000	24.200	26.620	29.300	32.200
VENTES PILES :	22.000	24.200	26.620	29.300	32.200
COUT DIRECT ( INDUSTRIEL ) B	1.392.152	1.657.466	1.980.784	2.374.021	2.816.925
FRAIS FIXES ( SANS REDEVANCE W-F) C	264.467	263.297	259.713	255.294	239.294
COUT TOTAL (sans redevance W-F) B+C	1.656.619	1.920.763	2.240.497	2.629.315	3.056.219
<u>CHARGES DIVERSES</u>					
REDEVANCE BREVETS ET LICENCES	23.404	27.220	30.772	35.089	39.794
COUT TOTAL FABRICATION ;	1.680.023	1.947.983	2.271.269	2.664.404	3.096.013
PRIX DE REVIENT 1 PILE =	76,36	80,49	85,32	90,94	96,15
PREVISIONS = PRIX DE VENTE HORS TAXE	2eSEM.82,32	85,87	90,19	95,35	100,24
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TA.	1.764.883	2.078.054	2.400.858	2.793.755	3.227.728
RESULTATS BENEFICIAIRES (	84.860	130.071	129.589	129.351	131.715
N.B. SI AMORTISSEMENTS 1983 DIF(	- 18.741	- 18.742	- 18.743	- 18.743	- 18.743
Résultats	66.119	111.329	110.846	110.608	112.972

Pour les années à venir, les résultats peuvent être bénéficiaires de

1984	=	84.860	( autant que possible )
1985	=	130.071	
1986	=	129.589	
1987	=	129.351	
1988	=	131.715	
		<hr/>	
TOTAL	=	605.586	desquels A DEDUIRE
		- 93.712	les Amortissements différés de
		<hr/>	1983.
		511.874	
		<hr/>	

Toutefois, l'année 1984 qui se présente assez mal; les ventes piles sont trop peu importantes, le Stock de produits finis risque d'augmenter.

Il sera probablement nécessaire de ralentir la production, pour ce faire, il est préférable de passer par une période de chômage technique au lieu de diminuer la production par arrêt d'une chaîne de fabrication et de rester avec l'effectif des travailleurs au complet.

(5.8) E - RECHERCHES - -----	<u>PRIX DE VENTE HORS TAXE</u>
	<u>CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXE</u>
	<u>COUT DE LA REDEVANCE</u>
	<u>BENEFICE REALISABLE</u>

a) 1984 - ANNEE QUI SERA TRES TOURMENTEE  
-----

1 - Chiffre d'affaires H.T. ( .000 )

Ventes Janvier :	2.543	x 68,25	=	173.582
Ventes suite :	<u>19.457</u>	x 81,09	=	<u>1.577.768</u>
Ventes	22.000	, CA/HT	=	<u>1.751.350</u>

2 - Bénéfice prévisionnel

CA/HT	1.751.350
A DEDUIRE :	
COUT TOTAL sans redevance :	1.656.619
Redevance prévue :	<u>23.277</u>
COUT TOTAL FABRICATION :	<u>-1.679.896</u>
PREVISION BENEFICE	<u>71.454 (*)</u>

N.B - Pour réaliser ce bénéfice il faut  
vendre 22 millions de piles.

Pour n'avoir ni bénéfice ni perte

il faut vendre 21.119.000 piles

soit 2.543 à 68,25	=	173.582
18.576 à 81,09	=	<u>1.506.328</u>
		1.679.910 COUT TOTAL FABRICATION

Il faut aussi savoir que les ventes de ce début d'année sont :

Janvier 84	=	6.725 cartons de 288 piles	=	1.936.800 piles
Février 84	=	2.722 cartons de 288 piles	=	786.816 piles
Mars le 28	=	2.503 cartons de 288 piles	=	<u>720.864 piles</u>
				3.444.480 piles

Soit une moyenne mensuelle de 1.148.160 piles  
pour atteindre 21.119.000 piles - 1/12 = 1.759.917 piles  
pour atteindre 22.000.000 piles - 1/12 = 1.833.222 piles

LES VENTES SE PRESENTENT MAL.

Et tenir compte du fait qu'avec la possibilité de différer les Amortissements  
il faudra en déduire 1/5 eme du bénéfice prévisionnel.

soit 71.454 - 18.741 = 52.713 de bénéfice (\*)

(\*) Bénéfice prévisionnel = INSUFFISANT.

1984 ( SUITE.1) RECHERCHE DU PRIX DE VENTE ( AD HOC )

Le rapport normal des valeurs immobilisées doit être de 17%. Les immobilisations étant de 771.200.000.

- rapport =  $771.200.000 \times 17\% = 131.104.000$

3 - Recherche du Prix DE VENTE ( SORTIE USINE)

Rapport des immobilisés = 131.104

COUT production sans redevance = 1.656.619

Redevance prévue = 23.277

Le chiffre d'affaires hors taxe

devrait être = 1.811.000

4 - PRIX DE VENTE 1 PILE =  $\frac{1.811.000}{22.000} = 82,32$  F. CFA

Le Prix de vente devrait subir une

augmentation de  $82,32 - 81,09 =$  1,23. F CFA soit 1,52 %

Cette augmentation de 1,23 fr soit 1,52 %

semble raisonnable comparée aux  $2 \times 4\%$  (8,16%)

d'augmentation des matières en 1984.

DEMANDER CETTE AUGMENTATION EN JUIN 84 AU PLUS TARD

5 - CALCUL DE LA REDEVANCE

En considérant que 22 millions de piles seront vendues.

2.543 x 68,25 = 173.582

2.457 x 81,09 = 199.238

5.000 1ère Tranche à 2% de 372.820 = 7.456

4.999 x 81,09 = 405.369

2ème Tranche à 1,5% = 6.081

999 x 81,09 = 81.009

11.002 x 82,32 = 905.585

3ème tranche à 1% de 986.694 = 9.867

22.000 piles vendues. REDEVANCE = 23.404

1,33% du CA/HT.

sur un chiffre d'affaire Hors taxe de 1.764.883

au lieu de 1.811.000 prévu, CAUSE : 3 PRIX DE VENTE

sur l'année = 68,25 - 81,09 - 82,32.



1984 ( SUITE 2 )

6 - Revision du bénéfice prévisionnel

a) chiffre d'affaires HT

Ventes =	2.543	à	68,25	=	173.582	
	8.455	à	81,09	=	685.616	( PV. 2/84 )
	11.002	à	82,32	=	<u>905 685</u>	( PV. 6/84 )
		C.A/HT		=	1.764.883	

b) Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires HT = 1.764.883

A DEDUIRE :

. COUT TOTAL sans redevance - 1.656.619

. Redevance - 23.404

Bénéfice prévu 84.860

soit : 11% des investissements. =====

PREVOIR la déduction des

amortissements différés - 18.741

le bénéfice serait = 66.119  
=====

Pour arriver à ce résultat il faut un chiffre d'affaires tel que décrit ci avant.

Pour n'avoir ni bénéfice ni perte il faudrait vendre  
approximativement : 20.884.000 PILES

Comme prévu et décrit ci-avant, 1984 sera une année très tourmentée, mais à tout prix il faut qu'elle soit bénéficiaire.

b) 1985

1 - Chiffres d'affaires H.T. (.000)

en considérant que le dernier prix de vente = 82,32.

$$24.200 \times 82,32 = 1.992.144$$

2 - Prévission redevance.

$$\text{Tranche 1} - 5.000 \times 82,32 = 411.600 \times 2\% = 8.232$$

$$\text{Tranche 2} - 4.999 \times 82,32 = 411.518 \times 1,5\% = 6.173$$

$$\text{Tranche 3} - 14.201 \times 82,32 = 11.690.026 \times 1\% = \underline{11.690}$$

$$\text{Redevance} \qquad \qquad \qquad \underline{26.095}$$

3 - Bénéfice, prévisionnel

$$\text{Chiffre d'affaires H.T} \qquad \qquad \qquad = \qquad \qquad \qquad 1.992.144$$

A DEDUIRE :

$$\text{Cout total sans redevance} \qquad = \qquad 1.920.763$$

$$\text{Redevance} \qquad \qquad \qquad \underline{26.095} \qquad \qquad \qquad = \underline{1.946.858}$$

$$45.286$$

MAIS

$$\text{DEDUCTION Amortissements différés} \qquad \qquad \qquad = \underline{18.742}$$

$$\text{PREVISION} \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \qquad \underline{26.544}$$

INSUFFISANT .

4 - Le chiffre d'affaires HT devrait être.

$$\text{rapport des immobilisés} \qquad \qquad \qquad 131.104$$

$$\text{Cout total sans redevance} \qquad \qquad \qquad 1.920.763$$

$$\text{redevance} \qquad \qquad \qquad \underline{26.095}$$

$$\text{CA. HT prévu} \qquad \qquad \qquad 2.077.962$$

$$5 - \text{Le prix de vente d'1 PILE} \qquad \frac{2.077.962}{24.200} = \qquad \qquad \qquad 85,87 \text{ frs}$$

Soit 3,55 frs d'augmentation ou 4,31%

à comparer avec les augmentations :

- matières plus 2 x 4,5% (9,20%)

- salaires plus 15% .

1985 ( suite 1 )

La demande d'augmentation du prix de vente est à introduire en  
Janvier 1985.

6 - Révision du bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires H.T

$$24.200 \times 85,87 = 2.078\ 054$$

Prévision redevance.

5.000	x	85,87	=	429.350	x	2%	=	8.587
4.999	x	85,87	=	429.264	x	1,5%	=	6.439
14.201	x	85,87	=	1.219.440	x	1%	=	12.194

Redevance =

27.220

1,31 % du CA/HT

Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires HT

2.078.054

A DEDUIRE :

COUT TOTAL sans redevance

1.920.763

Redevance

27.220

- 1.947.983

130.071

Amortissements 83 différés

- 18.742

Bénéfice prévu

111.329

c) - 1986

1 - Chiffre d'affaires H.T ( .000 )

en considérant que le dernier prix de vente = 85,87.

$$26.620 \times 85,87 = 2.285.859$$

2 - Prévision redevance.

$$\text{Tranche 1} - 5.000 \times 85,87 = 429.350 \times 2 \% = 8.587$$

$$\text{Tranche 2} - 4.999 \times 85,87 = 429.264 \times 1,5\% = 6.439$$

$$\text{Tranche 3} - 16.621 \times 85,87 = 1.427.245 \times 1 \% = 14.272$$

$$\text{Redevance :} \quad \underline{29.298}$$

3 - Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires hors taxe 2.285.859

A DEDUIRE :

Cout total sans redevance 2.240.497

Redevance 29.298 - 2.269.795

PREVISION 16.064

INSUFFISANT

4 - Le chiffre d'affaires HT devrait être :

- Rapport des immobilisés 131.104

toujours 17% de 771.200

NB. ce rapport change lors d'augmentation

ou diminution des immobilisations.

- Cout production sans redevance 2.240.497

- redevance prévue 29.298

2.400.899

$$5 - \text{PRIX de vente d'une Pile} \quad \frac{2.400.899}{26.620} = 90,19 \text{ frs}$$

augmentation de 4,32 frs soit 5 %

à comparer avec :

- augmentation matières plus 2 x 4,5% ( 9,20 %)

- augmentation effectif travailleurs - plus 25 unités.

1986 ( suite 1 )

La demande d'augmentation du Prix de vente est à introduire en Janvier 86.

6 - Revision du bénéfice prévisionnel

chiffre d'affaires hors taxe

26.620 x 90,19 = 2.400.858

Prévision redevance

5.000 x 90,19 = 450.950 x 2 % = 9.019

4.999 x 90,19 = 450.860 x 1,5 % = 6.763

16.621 x 90,19 = 1.499.048 x 1 % = 14.990

30.772
--------

1,28% du CA/HT

Bénéfice prévisionnel

chiffre d'affaires hors taxe

2.400.858

A DEDUIRE :

Cost total sans redevance = 2.240.497

redevance

30.772

- 2.271.269

129.589

Amortissements 1983 différés

- 18.743

Bénéfice prévu.

110.846

d - ) 1987

1 - Chiffre d'affaires hors taxe.

en considérant que le dernier prix de vente = 90,19  
 $29.300 \times 90,19 = 2.642.567$

2 - Prévission redevance

Tranche 1 - 5.000 x 90,19 = 450.950 x 2% = 9.019  
Tranche 2 - 4.999 x 90,19 = 450.860 x 1,5% = 6.763  
Tranche 3 - 19.301 x 90,19 = 1.740.757 x 1% = 17.408

33.190

3 - Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires hors taxe 2.642.567  
A DEDUIRE  
Cout total sans redevance 2.629.315  
redevance 33.190 - 2.662.505  
(Perte) - 19.938

4 - Le chiffre d'affaire devrait être :

- Rapport des immobilisations 131.104  
toujours calculé sur un total  
immobilisé de 771.200. MAIS  
entre temps la section fabrication de  
la MASSE aura été créée en augmentation  
des immobilisations ( A REVOIR )

- Cout total sans redevance 2.629.315  
- redevance 33.190  
2.793.609

5. Prix de vente d'une pile =  $\frac{2.793.609}{29.300} =$  95,35 frs

augmentation de 5,16 frs soit 5,72 %

à comparer avec.

augmentation matières 2 x 4,5 % ( 9,20 %)

augmentation salaires plus 10 %

augmentation effectif travailleurs plus 33 unités.

1987 ( suite 1 )

La demande d'augmentation du Prix de Vente  
sera introduite en Janvier 1987.

6 - Revision du bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires hors taxe =

$$29.300 \times 95,35 = 2.793.755$$

Prévision redevance.

$$5.000 \times 95,35 = 476.750 \times 2 \% = 9.535$$

$$4.999 \times 95,35 = 476.655 \times 1,5 \% = 7.150$$

$$19.301 \times 95,35 = 1.840.350 \times 1 \% = 18.404$$

35.089

1,26% du CA/HT

Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires hors taxe 2.793.755

A DEDUIRE :

Cout total sans redevance 2.629.315

redevance 35.089 - 2.664.404

129.351

Amortissements 1983 différés - 18.743

Bénéfice prévu = 110.608

e) 1988

1 - Chiffre d'affaires hors taxe.

dernier prix de vente pris en considération = 95,35

$$32.200 \times 95,35 = 3.070.270$$

déjà comparé avec cout total sans redevance

3.056.219 ce chiffre d'affaires est INSUFFISANT

2 - Prévision redevance

$$\text{de 1987} = 35.089 + 15 \% = 40.300$$

3 - Le chiffre d'affaires devrait être :

Rapport des immobilisés = 131.104

Cout total sans redevance = 3.056.219

Redevance 40.300

---

3.227.623

4 - Prix de vente 1 Pile

$$\frac{3.227.623}{32.200} = \underline{\underline{100,24}}$$

augmentation de 4,89 frs soit 5,13 %

à comparer avec :

augmentation matières de 2 x 4,5 % ( 9,20 % )



1988 ( suite 1 )

augmentation prix de vente à  
introduire en Janvier 88

5 - Revision bénéfice previsionnel

Chiffre d'affaires hors taxe

$$32.200 \times 100,24 = 3.227.728$$

Prévision redevance

$$5.000 \times 100,24 = 501.200 \times 2 \% = 10.024$$

$$4.999 \times 100,24 = 501.099 \times 1,5\% = 7.516$$

$$22.201 \times 100,24 = 2.225.428 \times 1 \% = 22.254$$

39.794

Bénéfice prévisionnel

Chiffre d'affaires hors taxe

3.227.728

A DEDUIRE :

Cout total sans redevance 3056219

redevance

39.794

- 3.096.013

131.715

Amortissements 83 différés

- 18.743

Bénéfice prévu

112.972

(5.8) F. EVOLUTION FONDS DE ROULEMENT.

1) Situation des Capitaux permanents (.000)

a) au départ : du Bilan 1983 Tel quel et Exploitation prévisionnelle - budget.

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Capital	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000
REPORT(A NOUVEAU)	- 240.551	- 342.854	- 257.994	- 127.923	+ 1.666	+131.017
RESULTATS.	- 102.303	+ 84.860	+ 130.071	+ 129.589	+ 129.351	+131.715
CAPITAL PROPRE	- 42.854	+ 42.006	172.077	301.666	431.017	562.732
EMPRUNTS M.T	115.648	67.500	22.500	-	-	-
CAPITAUX PERMANENTS	72.794	109.506	194.577	301.666	431.017	562.732

b) au départ : du Bilan 1983 modifié et Exploitation prévisionnelle - budget.

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Capital	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000
REPORT(A NOUVEAU)	- 240.551	- 243.788	- 177.669	- 66.340	+ 44.506	+ 155.114
RESULTATS	- 3.237	+ 66.119	+ 111.329	+ 110.846	+ 110.608	+ 112.972
CAPITAL PROPRE	56.212	122.331	233.660	344.506	455.114	568.086
EMPRUNTS M.T	115.648	67.500	22.500	-	-	-
CAPITAUX PERMANENTS	171.860	189.831	256.160	344.506	455.114	568.086

NON COMPRISE LA POSSIBILITE DE REDUCTION DETTE COURT A WONDER-FRANCE

( 661.480)

2 )

Situation des immobilisations (.000 )

a)

au départ : du Bilan 1983. tel quel et exploitation prévisionnelle - budget.

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Frais d'établissement.	45.850					
IMMOBILISATIONS.	771.200					
IMMOBILISES	817.050	817.050	817.050	817.050	817.050	817.050
AMORTISSEMENTS TOTAUX	291.230	385.230	479.230	573.230	668.230	763.230
IMMOBILISES NETS	525.820	431.820	337.820	243.820	148.820	53.820

b)

au départ : du Bilan 1983 modifié et exploitation prévisionnelle - budget.

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Frais d'établissement.	45.850					
IMMOBILISATIONS	776.554					
IMMOBILISES	822.404	822.404	822.404	822.404	822.404	822.404
AMORTISSEMENTS TOTAUX	197.518	310.259	423.001	535.744	649.487	763.230
IMMOBILISES NETS	624.886	512.145	399.403	286.660	172.917	59.174

COMPTE TENU = Possibilité de différer les Amortissements 1983 = 93.712

et immobilisation de 5.354 comptabilisés en frais de réparation.

3.

## EVOLUTION FONDS DE ROULEMENT

( Capitaux permanents - Immobilisés nets).

a) suivant : 1 a) page 58 et 2 a) page 59

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Capitaux permanents	72.794	109.506	194.577	301.666	431.017	562.732
Immobilisés nets	-525.820	- 431.820	- 337.820	- 243.820	- 148.820	- 53.820
FONDS DE ROULEMENT	-453.026	- 322.314	- 143.243	+ 57.846	+ 282.197	+ 508.912

b) suivant : 1 b) page 58 et 2 b) page 59

ANNEES	1983 RAPPEL	1984	1985	1986	1987	1988
Capitaux permanents	171.860	189.831	256.160	344.506	455.114	568.086
WONDER - FRANCE	+ 330.000	+ 330.000	+ 330.000	+ 330.000	+ 330.000	+ 330.000
Immobilisés nets	- 624.886	- 512.145	- 399.403	- 286.660	- 172.917	- 59.174
FONDS DE ROULEMENT	- 123.026	+ 7.686	+ 186.757	+ 387.846	+ 612.197	+ 838.912

Compte tenu que la dette à court terme ( 661.480 : WONDER-FRANCE )  
est passée pour la moitié en compte courant associés  
ou emprunt à Moyen terme.

( 5.8 ) G = EVOLUTION FONDS DE ROULEMENT NET.

soit : Capitaux permanents - ( Immobilisés nets + stock outil )

a) suivant : Bilan 1983 tel quel.

A N N E E S	1984	1985	1986	1987	1988
Capitaux permanents	109.506	194.577	301.666	431.017	562.732
Immobilisés nets	-431.820	-337.820	- 243.820	-148.820	-53.820
Stock outil	-356.512	-385.691	- 417.956	-453.675	-491.467
Fonds de roulement net	-678.826	-528.934	- 360.110	-171.478	+ 17.445

b) suivant : Bilan 1983 modifié et la  $\frac{1}{2}$  de la dette à court terme incluse.

A N N E E S	1984	1985	1986	1987	1988
Capitaux permanents	189.831	256.160	344.506	455.114	568.086
WONDER FRANCE	+330.000	+330.000	+330.000	+330.000	+330.000
Immobilisés nets	-512.145	-399.403	-286.660	-172.917	- 59.174
Stock outil	-356.512	-385.691	-417.956	-453.675	-491.467
Fonds de roulement net	-348.826	-198.934	- 30.110	+158.522	+347.445

Stock outil = - Matières premières, fournitures, pièces détachées : un stock pour 2 mois de travail. Produits finis, stock pour 3 semaines de vente.

Il faut quatre années pour la reconstitution du fonds de roulement net.  
Il est évident que les pertes de 3 années et demi consécutives ne peuvent être résorbées en un temps plus court.

De ce fait la dette au fournisseur principal se trouve à une échéance assez éloignée.

A remarquer que la dette due à Wonder-France n'est reprise que pour la moitié dans les capitaux permanents, ce qui, jusqu'à présent, semblerait se décider.

---

VI.

SERVICE COMPTABILITE AUTONOME.

6 - 1 -

MISE EN OEUVRE

Il est souhaitable que le service comptabilité soit mis en oeuvre dès que possible.

- Par exemple :

transmission des documents habituels à Wonder-France jusqu'à fin avril 84 et retour rapide à NIAMEY de la balance détaillée à fin AVRIL 84.

Debut MAI 84, la comptabilité peut démarrer à Wonder-Niger avec un système à décalque.

Comptabilité générale.

Ouverture des comptes suite à la balance AVRIL 84 et passation des écritures mai ....

Comptabilité analytique

Primordial - la valorisation des stocks :

Matières premières, fournitures et pièces détachées au prix de revient et procéder ensuite aux entrées ( au prix de revient ) de façon à effectuer les sorties au prix de revient pondéré. Ce autant que possible déjà debut mai ce qui suppose un inventaire des stocks fin avril 84.

Quant aux prix de revient par atelier-section pour 1984, passer les écritures dans les comptes 93 xxx via les comptes de réflexion 90 xx x pour suivre la progression des frais.

Ce n'est qu'en 1985 que la comptabilité analytique pourra démarrer "réglementairement" en suivant le processus normal.

6.2 - Du plan comptable

Le plan comptable, ci annexé, a été établi suivant le plan déjà en vigueur à WONDER - NIGER pour la comptabilité générale.

Seule la numérotation des comptes change :

- comptes à 5 chiffres pour la comptabilité générale et les comptes de réflexion en analytique.
- comptes à 6 chiffres pour la comptabilité analytique.

Le plan comptable tel que préparé peut servir tant en comptabilité manuelle ( à décalque) que pour construire un fichier comptable support ordinateur.

Les titres précédés de           S x  
  S x x  
  S x x x

ne seront repris que pour l'établissement d'une balance synthétique.

Par contre c'est dans le S x x x que seront totalisés les comptes détaillés lors de l'établissement de la balance " détaillée " qui reprendra comme il se doit les titres précédés de " S "

S x           total d'une classe  
S x x       total des comptes principaux  
S x x x     total des sous comptes.

---

A ce plan comptable, il peut être ajouté tout compte nécessaire au bon développement de la comptabilité.



6.3 - RESPONSABILITES.

COMPTABLE

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE " EN GENERAL "

COMPTABILITE GENERALE

FOURNISSEURS  
ETRANGERS - LOCAUX

CLIENTS

FINANCIERS  
BANQUES-CAISSE

SALAIRES ET  
APPOINTEMENTS

OPERATIONS  
DIVERSES

VERIFICATION DES SORTIES DES  
STOCKS ET IMPUTATION EN  
COMPTABILITE GENERALE ET  
ANALYTIQUE.

PREPARATION IMPUTATIONS. POUR  
LA COMPTABILITE ANALYTIQUE.

COMPTABILITE ANALYTIQUE

AIDE COMPTABLE

Pour la tenue comptable  
DES MAGASINS : Matières premières  
Pournitures  
Pièces Détachées  
Produits finis  
Déchets.  
Encours de fabrication.

} Une fiche par produit  
} Journal des entrées en stock  
} Journal des sorties du stock  
} Récapitulatif des sorties  
} mensuelles. A soumettre  
} au comptable.

AIDE COMPTABLE

Pour l'établissement de la comptabilité  
ANALYTIQUE - PRIX DE REVIENT : Des ateliers.  
Des sections.  
Des services.

NB - VALORISATION DES STOCKS.

A l'ouverture des comptes - l'inventaire sera valorisé au prix de revient ( connu ou à calculer. )  
Les entrées sont valorisées au prix de revient de la commande.  
Les sorties sont valorisées au prix de revient pondéré ( moyen ).

DOCUMENTS A REMETTRE AU COMPTABLE.

PAR LES MAGASINIERS.

Inventaires détaillés.  
Bons d'entrée en magasin.  
Bons de sorties par atelier

Section  
Service

PAR LES SERVICES TECHNIQUES.

Les inventaires des encours de  
fabrication - fin de mois.

6 - 4 Découpage de l'usine de fabrication de PILES.

en Ateliers - Sections - Services

---

En vue de la mise en pratique de la comptabilité analytique de gestion.

	CODES	COMPTES ANALYTIQUES	CODES DES EQUIPES DE TRAVAILLEURS	
- Atelier mécanique	0	930	0 A	0 B
- Atelier zinc	1	931	1 A	1 B
- Atelier plastique	2	932	2 A	2 B
- Section labo.	3	933	3 A	3 B
- Section TAPIS	4	934	4 A	4 B
- Section ACME	5	935	5 A	5 B
- Section Contrôle	6	936	6 A	6 B
- Section conditionnement	7	937	7 A	7 B
- Service généraux	8	938	( 8 A .	8 B )
- Service Administratif	9	939		9

NB. Les codes doivent être connus par toute personne établissant des documents internes.

Pour la préparation des salaires et appointements subdiviser la masse des travailleurs en équipes afin de faciliter l'établissement du récapitulatif par code et les imputations de frais du personnel et charges sociales.

6.5 - Rappel de l'utilisation des comptes analytiques d'exploitation et tableau d'emploi des comptes réfléchis.

**classe 9**

**comptes analytiques d'exploitation**

Les comptes de la classe 9 sont réservés à l'élaboration de la comptabilité analytique.

Le classement des charges par nature en comptabilité générale implique pour le calcul des prix de revient comme pour tout calcul qui reclasse les charges par centres de gestion, la tenue de comptabilités analytiques séparées.

L'indépendance des systèmes est assurée par le jeu de comptes « réfléchis » dont l'objet est d'assurer les utilisateurs de la concordance des analyses effectuées. En comptabilité manuelle ou mécanographique classique cette nécessité n'est guère discutée. Dans le traitement électronique la concordance serait, en théorie, suffisamment assurée par la certitude que sont utilisées les mêmes données de base, ce qui est l'objectif du traitement intégré des fichiers. Il n'en reste pas moins que pour l'utilisateur, l'édition de comptes réfléchis reste un moyen de contrôle de cohérence appréciable.

La reprise des charges et produits par nature dans des comptes réfléchis permet de développer des systèmes d'analyse comptable variés que l'on choisira en fonction de règles de gestion que l'on s'impose. Ces règles dépendent en partie de l'activité de l'entreprise, en partie de sa structure, si bien qu'une normalisation des comptabilités analytiques ne peut se concevoir que sectoriellement et encore avec une souplesse suffisante pour permettre les adaptations suivant la structure des entreprises.

Le Plan Comptable OCAM retient en conséquence, le cadre général classique d'une comptabilité analytique de prix de revient complet qu'il décrit dans sa classe 9 et propose un système de comptes réfléchis destiné à assurer le raccordement des deux comptabilités.

**LES COMPTES REFLECHIS (90)**

Ces comptes sont destinés à recevoir la contrepartie des données de la comptabilité générale prises en charge par la comptabilité analytique.

Les groupes réfléchis sont les suivants :

**901 - Stock initial réfléchi**

Ce compte est crédité à l'ouverture de l'exercice par le débit des comptes :

93 - Coûts et prix de revient, pour les produits et travaux en cours ;

94 - Inventaire permanent, pour les stocks.

Il présente alors un solde équivalent à celui des comptes de la classe 03.

**902 - Mouvements de stocks réfléchis**

Ce compte réfléchit les mouvements de stocks des comptes de la classe 3.

**904 - Consommations réfléchies**

Le montant global des consommations de biens et services des comptes 61 à 63 est crédité au compte 904 par le débit des comptes :

6.5 - Rappel de l'utilisation des comptes analytiques à l'exploitation et tableau d'emploi des comptes réglés.

- 91 et 92 - Reclassement des charges (charges consommées) et sections
- 93 - Coûts et prix de revient
- 94 - Inventaire permanent
- 97 - Différences d'incorporation

**906 - Charges par nature réfléchies**

Le montant des charges des groupes 64 à 68, c'est-à-dire les composantes de la valeur ajoutée, sont portées au crédit du compte 906 par le débit des comptes du groupe 91/92 - Reclassement des charges (charges consommées) et sections et 97 - Différences d'incorporation

**907 - Produits d'exploitation réfléchis**

Le compte 907 est débité du montant des produits d'exploitation tel que ce montant apparaît aux comptes de la classe 7, notamment par le crédit des comptes du groupe 98 - Résultats de la comptabilité analytique.

**908 - Soldes caractéristiques de gestion réfléchis**

Ce compte réfléchit les soldes caractéristiques que la comptabilité générale détermine en classe 8, ou les composantes de ces soldes si l'entreprise l'estime utile.

**Remarques sur l'emploi des comptes réfléchis**

L'emploi des comptes réfléchis permet non seulement d'assurer le raccordement des données et des résultats des comptabilités générale et analytique avec exactitude et clarté mais encore de rendre ces deux comptabilités complètement autonomes. On pallie la difficulté apparente due à la double tenue de quelques comptes en se contentant de n'enregistrer que des données globales, sans entrer dans le détail des comptes correspondants, toutes les fois que dans l'une des comptabilités ce détail n'offre aucun intérêt et que les moyens mécanographiques n'impliquent pas leur traitement simultané. En outre, il peut être dérogé à la rigueur de cette correspondance lorsque l'organisation du traitement de l'information lui donne un caractère purement formel.

Le choix de (ou des) méthode (s) d'analyse est laissé à l'initiative des entreprises.

6.5 - Rappel de l'utilisation des comptes analytiques d'exploitation et tableau d'emploi des comptes réfléchis.

**TABLEAU D'EMPLOI DES COMPTES RÉFLÉCHIS**

		03 Stock		3 Stock (mouvements)			
		X		X	Y		
		901 Stock initial réfléchi		902 Mouvements de stocks réfléchis			
			X	Y	X		
61 à 63 Consommations	904 Consommations réfléchies	91 à 97 Comptes d'analyse		907 Produits réfléchis		7 Produits	
X	X			X			X
64 à 68 Charges	906 Charges réfléchies		908 Soldes caractéristiques de gestion réfléchis				
X	X		X				
		8 Soldes caractéristiques de gestion					
		X					

6.6.

PLAN COMPTABLE

COMPTABILITE GENERALE

ET

COMPTABILITE ANALYTIQUE

ETABLI POUR WONDER -NIGER

AVRIL 1984

PLAN COMPTABLE  
COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE PC 1

CLASSE 1 - Comptes de capitaux et emprunts à long et moyen terme.

S 1. FONDS PROPRES ET AUTRES CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME

S 10 CAPITAL

S 100 CAPITAL

10000 CAPITAL

S 11 RESERVES

S 110 RESERVES

11000 RESERVES LEGALES

11010 RESERVES STATUAIRES ou contractuelles

11020 RESERVES facultatives

S 12 Report à nouveau

S 120 REPORT A NOUVEAU

12000 BENEFICE REPORTE

12010 PERTE REPORTEE

S 13 Plus values et provisions reglementées

S 130 PLUS VALUES ET PROVISIONS REGLEMENTEES

13000 PLUS VALUES DE CESSIONS A REINVESTIR

13010 PROVISIONS .....

S 14 FONDS EMPRUNTES A LONG ET MOYEN TERME

S 140 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

14000 SUBVENTION .....

14010 SUBVENTION .....

S 17 Emprunts et dettes à long et moyen terme

S 170 EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME

17000 Associés et groupes

17010

17020 Fournisseurs à plus d'un an

17021 Effets à payer à plus d'un an

17024 Crédits bancaires.

CLASSE 2.

PC 2

<u>S 2</u>	<u>Immobilisations totales</u>
<u>S 20</u>	<u>Frais d'établissement</u>
<u>S 200</u>	<u>Frais d'établissement</u>
20000	Frais de premiers établissements
20010	Frais relatifs au pacte social
20012	Frais d'acquisition et de mise en service des immobilisations.
20019	Frais divers d'établissement.
20090	Amortissements - Frais d'établissements
<u>S 21</u>	<u>Terrains</u>
<u>S 210</u>	<u>Terrains</u>
21010	Terrain d'exploitation industrielle
21011	Terrains des logements du personnel
<u>S 22</u>	<u>Constructions et autres immobilisations</u>
<u>S 221</u>	<u>Constructions</u>
22100	Batiments industriels
22120	Batiments pour logement du personnel
22190	Amortissements batiments industriels
<u>S 222</u>	<u>Agencements et installations usine</u>
22210	
22220	Agencements et installations usine
22230	Agencements et installations
22290	Amortissements agencements et installations
<u>S 225</u>	<u>Matériel de transport</u>
22501	Véhicules de tourisme
22502	" utilitaires légers
22503	" lourds
22504	" ex NIGERAP



22590 Amortissements Matériel de transport

S 226 Matériel et outillage et mobilier

22601 Matériel et outillage industriels

22620 Mobilier de bureau usine

22621 Mobilier logement du personnel

22630 Matériel de bureau

22690 Amortissements matériel et outillage et mobilier

S 23 Immobilisations corporelles en cours

S 230 Immobilisations corporelles en cours

23000 Immobilisations en cours

S 24 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation

S 240 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation

24000 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation

S 25 Prêts et créances à long et moyen terme

S 250 Prêts et créances à long et moyen terme

25000 Prêts et créances à long et moyen terme

S 252 Dépôts et cautionnements à plus d'un an

25200 Dépôts et cautionnements à plus d'un an

S 26 Titres de participation

S 260 Titres de participation

26000 Titres de participation

<u>CLASSE 3.</u>	<u>Valeurs d'exploitations</u>
<u>S 3</u>	<u>Valeurs d'exploitation - stocks ( réalisable)</u>
<u>S 30</u>	<u>Marchandises = piles importées</u>
<u>S 300</u>	<u>Marchandises = piles importées</u>
30001	Piles importées
<u>S 31</u>	<u>Matières premières et emballages</u>
<u>S 310</u>	<u>Matières premières et emballages</u>
31001	Matières premières importées
31002	Matières premières locales
<u>S 315</u>	<u>Pièces détachées</u>
31501	Pièces détachées importées
31502	Pièces détachées fabrication Atelier
<u>S 32</u>	<u>Produits de récupération - déchets</u>
<u>S 320</u>	<u>Déchets et rebuts</u>
32001	Déchets et rebuts
<u>S 321</u>	<u>Produits de récupération</u>
32100	Produits de récupération
<u>S 33</u>	<u>Emballages récupérables</u>
<u>S 331</u>	<u>Emballages récupérables</u>
33101	Emballages récupérables
<u>S 34</u>	<u>Produits semi - ouvrés</u>
<u>S 340</u>	<u>Produits semi - ouvrés</u>
34001	Produits semi - ouvrés
<u>S 35</u>	<u>Produits finis</u>
<u>S 350</u>	<u>Produits finis</u>
35001	Produits finis

<u>S 38</u>	<u>Matières premières et pièces détachées en route</u>
<u>S 380</u>	<u>Matières premières et emballages en route</u>
38001	Matières premières et emballages en route
<u>S 381</u>	<u>Pièces détachées en route</u>
38101	Pièces détachées en route
<u>S 39</u>	<u>Achats - douane - Transit sur importations</u>
<u>S 391</u>	<u>Achats - douane - transit sur importations</u>
39101	Achats et frais de matières premières et emballages
39102	Douane sur achats et frais de matières premières et emballages
39103	Transit sur achats et frais de matières premières et emballages
39111	Achats et frais de matières consommables et fournitures
39112	Douane sur achats et frais de matières consommables et fournitures
39113	Transit sur achats et frais de matières consommables et fournitures
39120	Achats et frais de pièces détachées
39121	Douane sur achats et frais de pièces détachées
39122	Transit sur achats et frais de pièces détachées

<u>CLASSE 4</u>	<u>Comptes de tiers et de régularisation</u>
<u>S 4</u>	<u>Comptes de tiers et de régularisation</u>
<u>S 40</u>	<u>FOURNISSEURS</u>
<u>S 400</u>	<u>Fournisseurs divers NIGER</u>
40.000	Fournisseurs divers Niger
<u>S 401</u>	<u>Fournisseurs SOCIETES GROUPE WONDER</u>
40100	Fournisseur WONDER - FRANCE
40110	Fournisseurs Sociétés groupe WONDER
<u>S 408</u>	<u>Avances et acomptes sur commandes d'exploitation</u>
40800	Avances et acomptes aux fournisseurs étrangers
40810	Avances et acomptes aux fournisseurs locaux
<u>S 41</u>	<u>CLIENTS</u>
<u>S 410</u>	<u>CLIENTS</u>
41000	Clients comptant
41010	Clients à court terme
41020	Clients terme ( de 30 à 90 jours)
41030	Client NIGERAP
41040	Clients Etablissements TCHIANA
<u>S 411</u>	<u>Clients douteux</u>
41100	Clients douteux
<u>S 412</u>	<u>Clients groupe WONDER</u>
41200	Clients groupe Wonder
<u>S 42</u>	<u>Avances - Acomptes plus frais et fournitures au personnel</u>
<u>S 421</u>	<u>Avances - acomptes + frais et fournitures au personnel</u>
42100	Avances et acomptes + frais et fournitures au personnel
<u>S 425</u>	<u>Rémunérations dues au personnel</u>
42500	Remunérations dues au personnel

<u>S 43</u>	<u>Etat impôts sur bénéfices.</u>
<u>S 431</u>	<u>Etat impôts sur bénéfices.</u>
43100	Impôts sur bénéfices Industriels et Commerciaux
43110	Impôts sur revenus de Valeurs Mobilières
<u>S 433</u>	<u>Etat taxes à payer</u>
43300	Taxe sur prestations de service
43310	Taxe sur le chiffre d'affaires
<u>S 434</u>	<u>Etat taxe d'apprentissage</u>
43400	Taxe d'apprentissage
<u>S 435</u>	<u>Etat impôts sur salaires (impôt cédulaire )</u>
43500	Impôts sur salaires.
<u>S 44</u>	<u>Propriétaires et associés</u>
<u>S 440</u>	<u>Propriétaires et associés</u>
44.000	Actionnaires capital non appelé
44020	Actionnaires Versements reçus sur augmentation capital
<u>S 447</u>	<u>Dividendes à payer</u>
44700	Dividendes à payer
<u>S 448</u>	<u>Tantièmes, jetons de présence à payer</u>
44800	Tantièmes, jetons de présence à payer.
<u>S 46</u>	<u>Créditeurs divers</u>
<u>S 460</u>	<u>Créditeurs divers</u>
46000	Créditeurs divers
<u>S 462</u>	<u>Dépôts et cautions reçus à moins d'un an</u>
46200	Dépôts et cautions reçus à moins d'un an
<u>S 463</u>	<u>Sécurité sociale</u>
46300	Sécurité sociale
46310	CAPRICEL - APEC
46320	ANEP - ARRCO - IRICASE
46330	IRCACIM - CAPRICEL
46340	ASSEDIC

<u>S 47</u>	<u>Charges à payer</u>
<u>S 470</u>	<u>Charges à payer</u>
47.000	Charges à payer
<u>S 475</u>	<u>Produits perçus ou comptabilisés d'avance</u>
47500	Produits perçus ou comptabilisés d'avance
<u>S 48</u>	<u>Charges payées ou comptabilisées d'avance</u>
<u>S 480</u>	<u>Charges payées ou comptabilisées d'avance</u>
48.000	Charges payées ou comptabilisées d'avance
<u>S 481</u>	<u>Produits à recevoir</u>
48100	Produits à recevoir
<u>S 49</u>	<u>Compte d'attente à régulariser</u>
<u>S 490</u>	<u>Compte d'attente à régulariser</u>
49.000	Compte d'attente à régulariser

<u>CLASSE 5</u>	-	<u>Comptes financiers</u>
<u>S 5</u>	-	<u>Emprunts - Prêts - Titres - Disponible</u>
<u>S 50</u>	-	<u>Emprunts à moins d'un an</u>
<u>S 500</u>		<u>Emprunts à moins d'un an</u>
50.000		Emprunts à moins d'un an
<u>S 51</u>		<u>Prêts à moins d'un an</u>
<u>S 510</u>		<u>Prêts à moins d'un an</u>
51.000		Prêts à moins d'un an
51010		Autres prêts à moins d'un an
<u>S 52</u>		<u>Titres à court terme</u>
<u>S 520</u>		<u>Titres à court terme</u>
52.000		Titres à court terme
<u>S 53</u>		<u>Effets et Warrants à payer</u>
<u>S 530</u>		<u>Effets et Warrants à payer</u>
53.000		Effets et Warrants à payer
53010		Effets à payer à moins d'un an
<u>S 54</u>		<u>Effets et Warrants à recevoir</u>
<u>S 540</u>		<u>Effets et Warrants à recevoir</u>
54.000		Effets et Warrants à recevoir
<u>S 56</u>		<u>Comptes bancaires</u>
<u>S 560</u>		<u>Comptes bancaires</u>
56 000		Banque : B D R N Cpte 20 197
56 010		Banque : B D R N cpte 21 704
<u>S 57</u>		<u>Caisses</u>
<u>S 570</u>		<u>Caisses</u>
57 000		Caisse
<u>S 59</u>		<u>Virements interne</u>
<u>S 590</u>		<u>Virements interne</u>
59 000		Virements interne

CLASSE 6 - Comptes de charges et pertes par nature

S 6 - Comptes de charges et pertes par nature

S 61 Matières et fournitures consommées

S 610 Matières premières consommées

61 001 Consommation matières premières importées

61 002 Consommation " " locales

S 611 Matières consommables et fournitures usine

61 101 Matières consommables et fournitures usine

S 612 Pièces détachées consommées

61 201 Consommation pièces détachées

S 615 Autres matières consommées

61 580 GAZOIL usine

61 581 Essence usine

61 582 Essence Administration

61 583 Huiles et graisses usine

61 584 GAZ usine

61 585 Produits d'entretien usine ( savons)

61 586 Supports d'entretien usine ( chiffons)

61 587 Consommation eau usine

61 588 Consommation électricité usine

61 589

61 590 Fournitures de bureau et autres matières

61 591 Petit outillage usine



<u>S 62</u>	<u>Transports consommés</u>
<u>S 620</u>	<u>Transports sur ventes</u>
62001	Transports sur ventes
<u>S 621</u>	<u>Transports du personnel</u>
62101	Transports terrestres du personnel
62110	Transports par air du personnel
<u>S 629</u>	<u>Autres transports consommés</u>
62901	Transports consommés usine
62902	" " Administration
<u>S 63</u>	<u>Autres services consommés</u>
<u>S 635</u>	<u>Services divers consommés</u>
63540	Affranchissements
63541	Téléphone
63542	Télégramme - Telex
63580	Frais de restaurants et cafés
63590	Frais d'hôtel
<u>S 636</u>	<u>Divers frais et entretiens et réparations</u>
63600	Loyers et charges de biens immobiliers
63610	Conseils juridiques et comptables
63612	Publicité - Etude de marché
63613	Locations machines et matériel
63614	Services rendus par les banques
63621	Entretiens et réparations matériel usine
63611	" " " matériel de bureau
63623	" " " Constructions
63624	" " " Matériel de transport
63625	" " " logement du personnel
<u>S 639</u>	<u>Frais divers d'actes et de conseil</u>
63902	Frais d'actes et contentieux
63912	Frais de conseilset assemblées

<u>S 64</u>	<u>Charges et pertes diverses</u>
<u>S 640</u>	<u>Assurances</u>
64001	Assurances incendie
64002	Assurances matériel de transport
64012	Assurances responsabilité civile
64020	Assurances diverses
64030	Honoraires d'expert.
<u>S 641</u>	<u>Redevance sur brevets et licences</u>
64101	Redevance sur brevets et licences
<u>S 642</u>	<u>Autres rémunérations de non salariés</u>
64210	Autres rémunérations des Dirigeants non salariés
<u>S 645</u>	<u>Dons et cotisations</u>
64500	Subventions.
64510	Dons
64520	Cotisations.
<u>S 646</u>	<u>Différences de change</u>
64601	Différence de change
<u>S 647</u>	<u>Créances irrécouvrables</u>
64701	Créances irrécouvrables
<u>S 648</u>	<u>Amendes pénales</u>
64802	Amendes pénales
<u>S 649</u>	<u>Autres charges et pertes diverses</u>
64901	Autres charges et pertes diverses usine
64902	Autres charges et pertes diverses Administration

<u>S 65</u>	<u>Frais de personnel</u>
<u>S 650</u>	<u>Remunération personnel Nigérien</u>
65001	Remunérations versées au personnel Nigérien usine
65002	" " " " " Administratif
<u>S 651</u>	<u>Remunération personnel Africain</u>
65101	Rénumérations versées au personnel Africain usine
65102	Rénumérations versées au personnel Africain Administratif
<u>S 652</u>	<u>Rénumération personnel étranger</u>
65201	Rénumérations versées au personnel usine
65202	Rénumérations versées au personnel étranger Administratif
65203	Indemnités non imposables
<u>S 655</u>	<u>Frais de recyclage et de formation personnel</u>
65501	Frais de recyclage et formation professionnelle usine
65502	" " " " " Administratif
<u>S 657</u>	<u>Cotisations sociales</u>
65701	Cotisations sociales usine Niger
65702	" " Administratives Niger
65710	" " Zone franc usine
65720	" " Zone franc Administratifs
<u>S 658</u>	<u>Prestations sociales</u>
65801	Prestations sociales usine
65802	Prestations sociales administratifs
<u>S 659</u>	<u>Frais divers personnel</u>
65910	Loyer personnel
65940	Vêtements personnel
65960	Alimentation personnel
65970	Eau - électricité personnel
65980	Autres avantages en nature

- S 66      Impôts et taxes
- S 661     Impôts fonciers et autres
  - 66101    Patente
  - 66102    Taxe sur valeur locative des locaux
  - 66110    Impôts fonciers et taxes annexes
  - 66121    Taxe d'apprentissage
  - 66123    Autres taxes diverses
- S 662     Taxe sur le chiffre d'affaires
  - 66201    Taxe sur le chiffre d'affaires
- S 663     Taxes et droits d'enregistrement
  - 66301    Taxes et droits d'enregistrement
- S 664     Droits de douane à l'exportation
  - 66401    Droits de douane à l'exportation
- S 665     Pénalités et amendes fiscales
  - 66501    Pénalités et amendes fiscales
  
- S 67      Intérêts payé, escomptes accordés
- S 670     Intérêts des emprunts à long terme et crédits fournisseurs
  - 67001    Intérêts des emprunts à long terme et crédits fournisseurs
- S 672     Intérêts des emprunts à court terme
  - 67201    Intérêts des emprunts à court terme
- S 673     Intérêts des comptes courants
  - 67301    Intérêts des comptes courants
- S 674     Intérêts bancaires
  - 67401    Intérêts bancaires
- S 675     Escomptes accordés
  - 67501    Escomptes accordés
- S 679     Autres intérêts
  - 67901    Autres intérêts

<u>S 68</u>	<u>Dotations aux comptes d'amortissements et comptes de provisions pour dépréciations.</u>
<u>S 680</u>	<u>Dotations aux comptes d'amortissements</u>
68009	Amortissements frais d'établissement
68019	" Batiments industriels
68029	" Agencements usine
68059	" Matériel de transport
68069	" Matériel et outillage et mobilier
<u>S 681</u>	<u>Dotations aux comptes de provisions pour dépréciations</u>
68101	Dotations aux comptes de provisions pour dépréciations
68110	" " " " " pour pertes et charges

<u>CLASSE 7</u>	<u>Produits et profits par nature</u>
<u>S 7</u>	<u>Produits et profits par nature</u>
<u>S 70</u>	<u>Ventes de marchandises ( piles importées)</u>
<u>S 700</u>	<u>Ventes de marchandises ( piles importées)</u>
70 000	Ventes de piles importées
<u>S 71</u>	<u>Production vendue</u>
<u>S 710</u>	<u>Production vendue</u>
71001	Production piles vendues à l'exportation
71002	Production piles vendues au Niger
71003	Ventes déchets.
<u>S 72</u>	<u>Production stockée</u>
<u>S 722</u>	<u>Déchets et rebuts</u>
72201	Déchets et rebuts
<u>S 724</u>	<u>Produits semi-ouvrés</u>
72401	Produits semis ouvrés
<u>S 725</u>	<u>Produits finis</u>
72501	Produits finis
<u>S 73</u>	<u>Frais à immobiliser ou à transférer</u>
<u>S 730</u>	<u>Frais à immobiliser ou à transférer</u>
73001	" " " " " " usine
73002	" " " " " " Administration
<u>S 74</u>	<u>Produits et profits divers</u>
<u>S 740</u>	<u>Rabais - Remises - Ristournes obtenus</u>
74001	" " " "
<u>S 747</u>	<u>Ventes matières premières et emballages</u>
74701	Ventes matières premières et emballages
<u>S 748</u>	<u>Ventes Pièces détachées</u>
74801	Ventes Pièces détachées

S 749      Autres produits et profits divers  
74901      Autres produits et profits divers usine  
74960      Différence de change  
74970      Rentrées sur créances amorties

S 77      Intérêts bancaires recus  
S 779      Intérêts bancaires reçus  
77901      Intérêts bancaires reçus

S 78      Reprises sur Amortissements et provisions  
S 780      Reprises sur Amortissements  
78001      Reprises sur Amortissements

S 781      Reprises sur provisions pour pertes et charges  
78101      Reprises sur provisions pour pertes et charges

S 782      Reprises sur provisions pour dépréciations  
78201      Reprises sur provisions pour dépréciations

<u>CLASSE 8</u>	<u>Soldes caractéristiques de gestion</u>
<u>S 8</u>	<u>Soldes caractéristiques de gestion</u>
<u>S 81</u>	<u>Détermination de la valeur ajoutée</u>
<u>S 810</u>	<u>Détermination de la valeur ajoutée</u>
81001	Valeur ajoutée
<u>S 82</u>	<u>Détermination du résultat d'exploitation</u>
<u>S 820</u>	<u>Détermination du résultat d'exploitation</u>
82001	Résultat d'exploitation
82010	Résultat hors exploitation
<u>S 84</u>	<u>Détermination des résultats sur cession immobilisés</u>
<u>S 840</u>	<u>Résultats sur cessions d'éléments d'actif immobilisés</u>
84001	Résultats sur cessions d'éléments d'actif immobilisés
<u>S 841</u>	<u>Plus values de cession</u>
841	Plus values de cession
<u>S 842</u>	<u>Moins values de cession</u>
84201	Moins values de cession
<u>S 85</u>	<u>Résultat net avant impôts</u>
<u>S 850</u>	<u>Résultat net avant impôts</u>
85001	Résultat net avant impôts
<u>S 86</u>	<u>Détermination de l'impôt sur le résultat</u>
<u>S 860</u>	<u>Détermination de l'impôt sur le résultat</u>
86001	Impôts sur résultat
<u>S 87</u>	<u>Résultat net de la période à affecter</u>
<u>S 870</u>	<u>Résultat net de la période à affecter</u>
87001	Résultat net de la période à affecter
<u>S 875</u>	<u>Résultat net en attente d'affectation</u>
87501	Résultat net en attente d'affectation



<u>S 0</u>	<u>Engagements de garantie donnés et reçus</u>
<u>S 01</u>	<u>Provisions pour risques et charges</u>
<u>S 019</u>	<u>Provisions pour risques et charges</u>
01900	Provisions pour risques
01920	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
<u>S 03</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes classe 3</u>
<u>S 039</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes classe 3</u>
03910	Provisions pour dépréciations matières premières
03940	Provisions pour dépréciations produits semi-ouvrés
03950	Provisions pour dépréciations produits finis
<u>S 04</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes classe 4</u>
<u>S 049</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes classe 4</u>
04910	Provisions pour dépréciations comptes clients
04920	Provisions pour dépréciations des autres comptes classe 4
<u>S 05</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes de la classe 5</u>
<u>S 059</u>	<u>Provisions pour dépréciations comptes de la classe 5</u>
05900	Provisions pour dépréciations comptes de la classe 5

CLASSE 9            Comptes analytiques d'exploitation

S 9                    Total des comptes analytiques

S 901                Stock initial réfléchi

90130	CPTE REFL.	Matières premières et emballages
90131	CPTE REFL.	Pièces détachées
90132	CPTE REFL.	Déchets et rebuts
90133	CPTE REFL.	Produits de récupérations
90134	CPTE REFL.	Emballages récupérables
90135	CPTE REFL.	Produits semi - ouvrés
90136	CPTE REFL.	Produits finis
90137	CPTE REFL.	Matières premières et emballages en route
90138	CPTE REFL.	Pièces détachées en route
90139	CPTE REFL.	Achats - douane - transit sur importation

Ces comptes 901 xx sont CREDITES à l'ouverture de l'exercice.  
par le DEBIT des comptes 94 x x x inventaire permanent pour les stocks  
et 93 x x x cauts et prix de revient

S 902                Mouvements de stocks réfléchis

90230	CPTE REFL.	Mouvements matières premières et emballages
90231	CPTE REFL.	Mouvements pièces détachées
90232	CPTE REFL.	Mouvements déchets et rebuts
90233	CPTE REFL.	Mouvements produits de récupérations
90234	CPTE REFL.	Mouvements emballages récupérables
90235	CPTE REFL.	Mouvements produits semi ouvrés
90236	CPTE REFL.	Mouvements produits finis
90237	CPTE REFL.	Mouvements matières premières et emballage en route
90238	CPTE REFL.	Mouvements pièces détachées en route
90239	CPTE REFL.	Mouvements Achats - douane - transit sur import.

Ces comptes réfléchissent les mouvements de stocks classe " ( 94)

<u>S 904</u>	<u>Consommations reflechies</u>
90461	CPTE REFL. Matières et fournitures consommées
90462	CPTE REFL. Transports consommés
90463	CPTE REFL. Autres services consommés
<u>S 906</u>	<u>Charges par nature réfléchies</u>
90664	CPTE REFL. Charges et pertes diverses
90665	CPTE REFL. Frais de personnel
90666	CPTE REFL. Impôts et taxes
90667	CPTE REFL. Intérêts et escomptes accordés
90668	CPTE REFL. Dotations aux amortissements
<u>S 907</u>	<u>Produits d'exploitations reflechis</u>
90770	CPTE REFL. Ventes piles importées
90771	CPTE REFL. Production vendue ( CA/FT)
90772	CPTE REFL. Production stockée
90773	CPTE REFL. Frais à immobiliser ou transférer
90774	CPTE REFL. Produits et profits divers
90777	CPTE REFL. Intérêts bancaires reçus
90778	CPTE REFL. Reprises sur amortissements et provisions
<u>S 908</u>	<u>Soldes caractéristiques de gestions réfléchis</u>
90881	CPTE REFL. Valeur ajoutée
90882	CPTE REFL. Résultat d'exploitation
90884	CPTE REFL. Résultat sur cession d'immobilisé
90885	CPTE REFL. Résultat net avant impôt
90886	CPTE REFL. Impôt sur le résultat
90887	CPTE REFL. Résultat net de la période à affecter

S 93 COUTS ET PRIX DE REVIENTS

S 930 Couts et P.R. Atelier mécanique ( O.A. et B)

- 930610 Consommation matières premières
- 930611 Consommation pièces détachées
- 930612 Consommation lubrifiants
- 930613 Consommation électricité
- 930614 Consommation eau
- 930615 Consommation outillage ( est normalement en immobilisé)
- 930616
- 930617
- 930618 Consommation fournitures diverses
- 930619 Consommation petit outillage
  
- 930621 Frais de transport personnel Nigérien
- 930629 Frais de transport personnel Etranger
  
- 930635 Consommation autres services
- 930636 Charges de biens immobiliers
- 930637 Locations machines et matériel
- 930638 Entretien et réparation matériel
- 930639 Entretien et réparation construction
  
- 930640 Frais d'assurance
- 930650 Frais du personnel - Nigérien
- 930652 Frais de personnel - Etranger ( base: 12% )
- 930657 Cotisations sociales pers. Nigériens ( charge Sté)
- 930658 Prestations sociales
- 930659 Frais divers personnel ( vêtements - aliment. et autres)
- 930661 Impôts fonciers et autres
- 930670 Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
- 930680 Dotations aux amortissements

<u>S 931</u>	<u>Couts et P.R. Atelier ZINC ( 1 A et B )</u>
931610	Consommation matières premières
931611	Consommation pièces détachées
931612	Consommation lubrifiants
931613	Consommation électricité
931614	Consommation eau
931615	Consommation outillage
931616	Consommation
931617	Consommation
931618	Consommation fournitures diverses
931619	Consommation petit outillage
931 621	Frais transport personnel Nigérien
931629	Frais transport personnel Etranger
931635	Consommation autres services
931636	Charges de biens immobiliers
931637	Locations machines et matériel
931638	Entretien et réparation matériel
931639	Entretien et réparation construction
931640	Frais d'assurance
931650	Frais du personnel Nigérien
931652	Frais du personnel Etranger ( base = 18% )
931657	Cotisations sociales pers. Nigérien ( charges Sté )
931658	Prestations sociales
931659	Frais divers personnel ( vêtements aliment. et autres )
931661	Impôts fonciers et autres
931670	Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
931680	Dotations aux amortissements

<u>S 932</u>	<u>Coûts et P.R. Atelier plastique ( 2 A et B )</u>
932610	Consommation matières premières
932611	Consommation pièces détachées
932612	Consommation lubrifiants
932613	Consommation électricité
932614	Consommation eau
932615	Consommation outillage
932616	
932617	
932618	Consommation fournitures diverses
932619	Consommation petit outillage
932621	Frais de transport personnel Nigérien
932629	Frais de transport personnel Etranger
932635	Consommation autres services
932636	Charges de bien immobiliers
932637	Locations machines et matériel
932638	Entretien et réparation matériel
932639	Entretien et réparation construction
932640	Frais d'assurance
932650	Frais de personnel Nigérien
932652	Frais de personnel étranger ( base = 18% )
932657	Cotisations sociales pers. Nigériens ( charges Sté)
932658	Prestations sociales
932659	Frais divers personnel ( vêtements aliment. et autres )
932661	Impôts fonciers et autres
932670	Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
932680	Dotations aux amortissements

<u>S 933</u>	<u>Couts et P.R. préparation électrolyte ( 3 A et 3 B )</u>
933 610	Consommation matières premières ( électrolyte )
933612	Consommation électricité électrolyte
933614	Consommation eau électrolyte
933616	
933617	
633618	
933619	Consommation fournitures diverses
933621	Frais de transport personnel Nigérien
933629	
933635	Consommation autres services
933636	
933638	Entretien réparation matériel
933640	Frais d'assurance
933650	Frais de personnel - Nigérien
933652	Frais de personnel - étranger (base = 2% )
933657	Cotisations sociales pers. Nigérien ( Charges Sté )
933658	
933659	Frais divers personnel ( vêtements - aliment. et autres )
933661	Impôts fonciers et autres
933670	
933680	Dotation aux amortissements

NOTER - BIEN

Les comptes 933 au départ de la comptabilité analytique ne comprendront que le cout de la fabrication électrolyte.

Lors de la mise en route de la section " Fabrication de la MASSE " il faudra utiliser la page suivante.

<u>S 933</u>	<u>Total des couts et P.R. électrolyte et Masse</u>
<u>S 9331</u>	<u>Couts et P.R. préparation électrolyte ( 3 A et 3 B )</u>
9331610	Consommation matières premières
9331612	Consommation électricité
9331614	Consommation eau
9331618	Consommation fournitures diverses
9331621	Frais de transport personnel Nigérien
9331635	Consommations autres services
9331638	Entretien et réparation matériel
9331640	Frais d'assurance
9331650	Frais de personnel - Nigérien
9331652	Frais de personnel - Etranger
9331657	Cotisations sociales pers. Nigérien
9331658	Cotisations sociales pers. Etranger
9331659	Frais divers personnel ( vêtements et autres )
9331661	Impôts fonciers et autres
9331680	Dotations aux amortissements
<u>S 9332</u>	<u>Couts et P.R. fabrication Masse</u>
9332610	Consommation matières premières
9332612	Consommation électricité
9332614	Consommation eau
9332618	Consommation fournitures diverses
9332621	Frais de transport personnel Nigérien
9332635	Consommation autres services
9332638	Entretien et réparation matériel
9332640	Frais d'assurance
9332650	Frais de personnel - Nigérien
9332652	Frais de personnel - Etranger
9332657	Cotisations sociales pers. Nigérien
9332658	Cotisations sociales pers. Etranger
9332659	Frais divers personnel ( vêtements et autres )
9332661	Impôts fonciers et autres
9332680	Dotations aux amortissements



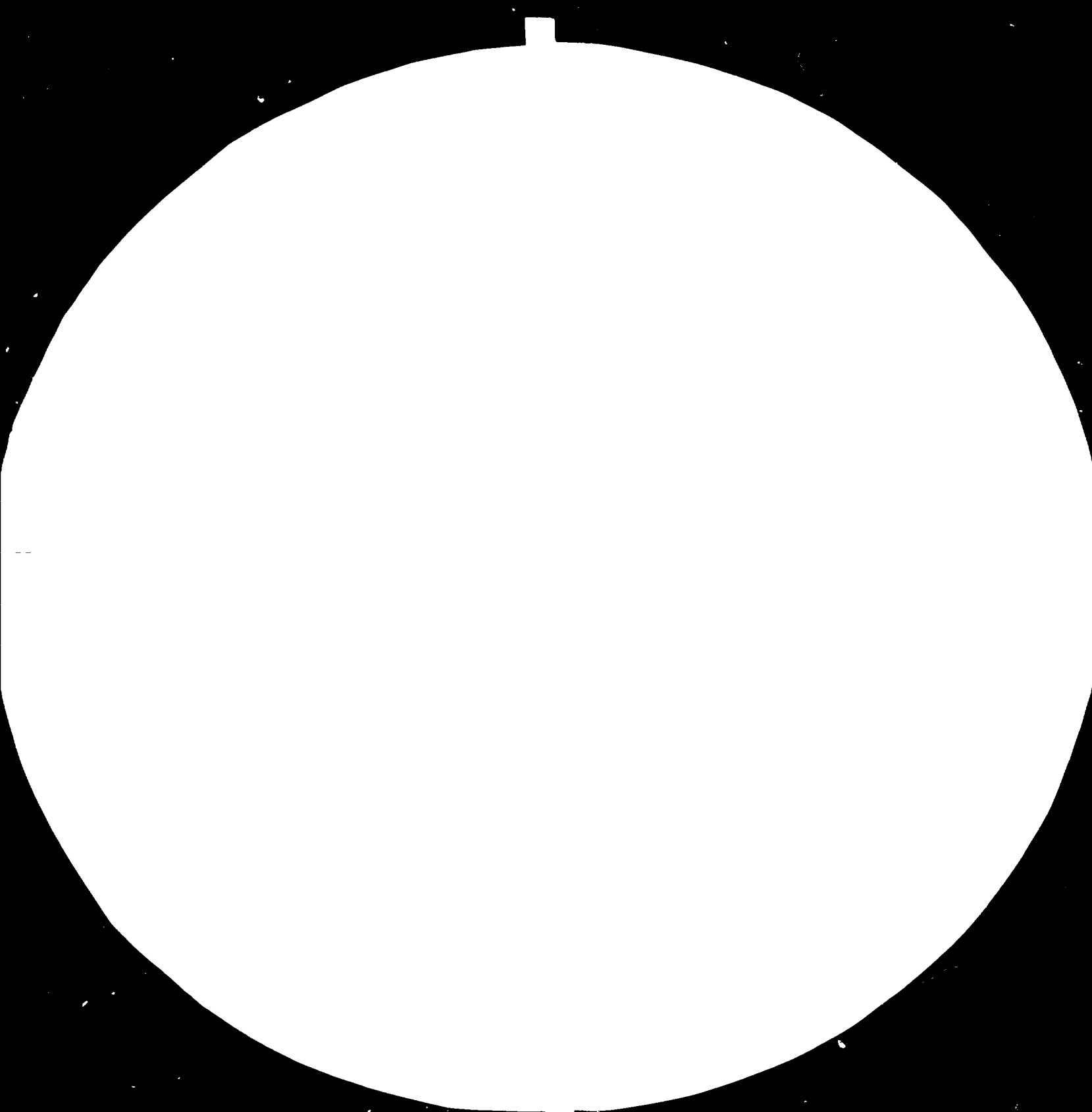
La subdivision des comptes 933 impliquant une zone reconnaitive pour chaque  
service fabrication électrolyte 9331  
Service fabrication Masse 9332

porte les numéros des comptes à 7 chiffres.

EN TENIR COMPTE POUR L'INFORMATISATION.

S 934 - Couts et P.R. section TAPIS ( 4 A et B )

934610	Consommation Matières premières
934611	Consommation Pièces détachées
934612	Consommation lubrifiants
934613	Consommation électricité
934614	Consommation eau
934615	Consommation outillage
934616	
934617	
934618	Consommation fournitures diverses
934619	Consommation petit outillage
934621	Frais de transport personnel Nigérien
934629	Frais de transport personnel Etranger
934635	Consommation autres services
934636	Charges de biens immobiliers
934637	Locations machines et matériel
934638	Entretien et réparation matériel
934639	Entretien et réparation construction
934640	Frais d'assurance
934650	Frais de personnel Nigérien
934652	Frais de personnel Etranger ( base : 20% )
934657	Cotisations sociales pers. Nigérien ( charges Sté )
934658	Prestations sociales
934659	Frais divers personnel ( vêtements aliment. et autres )
934661	Impôts fonciers et autres
934670	Intérêts des emprunts et crédit fournisseurs
934680	Dotations aux amortissements.





2.8

3.2

3.6

4.0



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS  
LANGUAGE RESEARCH MATERIAL CENTER  
ATLANTA, GEORGIA 30335

S 935 - Coûts et P.R. section ACME 63 ( 5 A et B )

- 935610 Consommation matières premières
- 935611 Consommation pièces détachées
- 935612 Consommation lubrifiants
- 935613 Consommation électricité
- 935614 Consommation eau
- 935615 Consommation outillage
- 935616
- 935617
- 935618 Consommation fournitures diverses
- 935619 Consommation petit outillage
- 935621 Frais de transport personnel Nigérien
- 935629 Frais de transport personnel Etranger
- 935635 Consommation autres services
- 935636 Charges de biens immobiliers
- 935637 Locations machines et matériel
- 935638 Entretien et réparation matériel
- 935639 Entretien et réparation construction
- 935640 Frais d'assurance
- 935650 Frais de personnel Nigérien
- 935652 Frais de personnel Etranger ( base = 20% )
- 935657 Cotisations sociales pers. Nigérien ( charges Sté )
- 935658 Prestations sociales
- 935659 Frais divers ( vêtements aliment. et autres )
- 935661 Impôts fonciers et autres
- 935670 Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
- 935680 Dotations aux amortissements.

<u>S 936</u>	<u>Coûts et P.R. Contrôle ( 6 A et B )</u>
936610	Consommation matières premières
936611	Consommation pièces détachées
936612	
936613	Consommation électricité
936614	
936615	Consommation outillage
936616	
936617	
936618	Consommation fournitures diverses
936619	Consommation petit outillage
936621	Frais de transport personnel Nigérien
936629	Frais de transport personnel Etranger
936630	Consommation autres services
936636	Charges de biens immobiliers
936637	Locations machines et matériel
936638	Entretien.- réparation matériel
936639	Entretien - réparation construction
936640	Frais d'assurance
936650	Frais de personnel Nigérien
936652	Frais de personnel Etranger ( base = 2% )
936657	Cotisations sociales pers. Nigérien ( charges Sté )
936658	Prestations sociales
936659	Frais divers ( vêtements aliment. et autres )
936661	Impôts fonciers et autres
936 670	Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
936680	Dotations aux amortissements

S 937                    Coûts et P.R. section conditionnement et stockage ( 7 A et B )

- 937610      Consommation matières premières et emballages
- 937611      Consommation pièces détachées
- 937612      Consommation lubrifiants
- 937613      Consommation électricité
- 937614      Consommation eau
- 937615      Consommation outillage
- 937616
- 937617
- 937618      Consommation fournitures diverses
- 937619      Consommation petit outillage
  
- 937621      Frais de transport personnel nigérien
- 937629      Frais de transport personnel étranger
  
- 937635      Consommation autres services
- 937636      Charges de biens immobiliers
- 937637      Locations machines et matériel
- 937638      Entretien et réparation matériel
- 937639      Entretien et réparation construction
- 937640      Frais d'assurances
- 937650      Frais de personnel Nigérien
- 937652      Frais de personnel étranger ( base 5% )
- 937657      Cotisations sociales pers. Nigérien ( charges Sté )
- 937658      Prestations sociales
- 937659      Frais divers personnel ( vêtements - aliment. et autres )
  
- 937661      Impôts fonciers et autres
- 937670      Intérêts des emprunts et crédits fournisseurs
  
- 937680      Dotations aux amortissements.

S 938            Coûts des services généraux

I - GROUPE ELECTROGENE    ( 8 A )

- 938610      Consommation carburants et lubrifiants
- 938611      Consommation pièces détachées
- 938612      Consommation fournitures diverses
- 938613      Consommation petit outillage
- 938614      Frais de personnel + charges sociales
- 938615      Frais d'entretien et réparation
- 938616      Frais d'assurance
- 938617
- 938618      Frais divers ( vêtements aliment. et autres )
- 938619      Dotations aux amortissements.

II - VEHICULES                    ( 8 B )

- 938620      Consommation carburants et lubrifiants
- 938621      Consommation pièces détachées
- 938622      Consommation fournitures diverses
- 938623      Consommation petit outillage
- 938624      Frais de personnel + charges sociales
- 938625      Frais d'entretien et réparation
- 938626      Frais d'assurance
- 938627      Taxe de roulage
- 938628      Frais divers ( vêtements aliment. et autres )
- 938629      Dotations aux amortissements

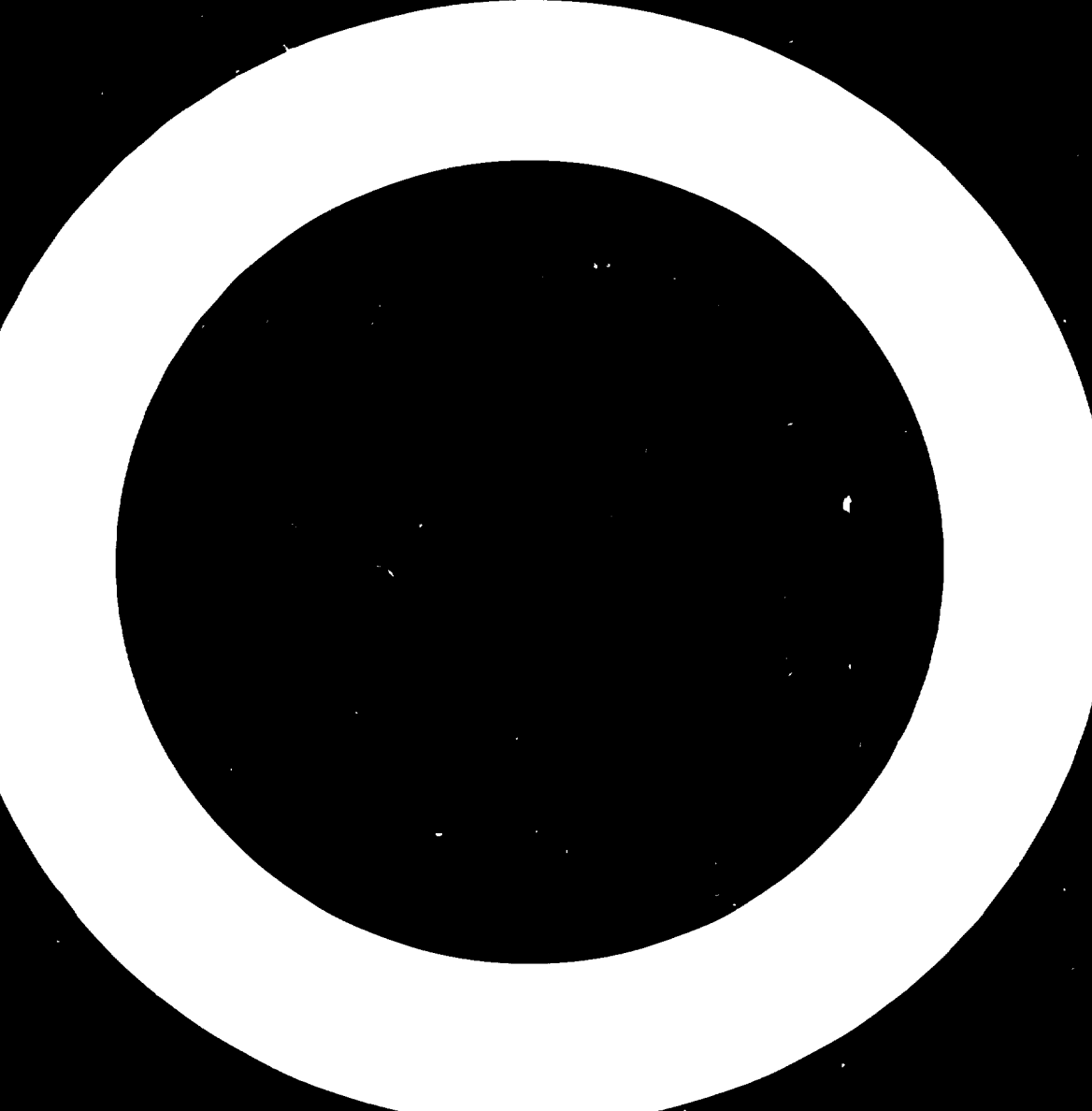
III - AUTRES SERVICES ( gardiens environnement etc..)    ( 8 C )

- 938630      Consommation fournitures diverses
- 938631      Consommation outillage
- 938632      Consommation électricité
- 938633      Consommation eau
- 938634      Frais de transport
- 938635      Consommation autres services
- 938636      Frais de personnel + charges sociales
- 938637      Frais d'entretien - réparation
- 938638      Frais divers ( vêtements aliment. et autres
- 938639



<u>S 939</u>	<u>Couts des services administratifs</u>	( 9 )
939610	Consommation produits d'entretien	
939613	Consommation electricité	
939614	Consommation	
939618	Consommation fournitures de bureau et autres	
939619		
939621	Frais de transport personnel nigerien	
939629	Frais de transport personnel étranger	
939630	Frais d'affranchissement	
939631	Frais de téléphone	
939632	Frais télégrammes - telex	
939633	Frais de restaurants et cafés ( Hôtels)	
939634	Loyers et charges de biens immobiliers	
939635	Frais de conseils juridiques et comptables	
939636	Frais de publicité	
939637	Services rendus par les banques	
939638	Entretien réparation matériel	
939639	Frais divers d'actes et de conseil	
939641	Assurances	
939642	Redevance sur brevets et licences	
939643	Autres rémunérations de non salaries	
939644		
939645	Dons et cotisations	
939646	Différence de change	
939647	Creances irreouvrables	
939648	Amendes pénales	
939649	Autres charges et pertes	
939650	Frais de personnel Nigerien	
939651	Frais de personnel étranger (base: DG 3/4. Tech. 1 % )	
939657	Cotisations sociales personnel Nigerien ( charges société)	
939658	Prestations sociales	
939659	Frais divers personnel (vêtements aliment. et autres)	

939661	Impôts ( tous )
939662	Taxe sur le chiffre d'affaires
939663	Taxes et droits d'enregistrement
939664	Droits de douane à l'exportation
939665	Amendes fiscales
939670	Intérêts des emprunts à long terme
939672	Intérêts des emprunts à court terme
939673	Intérêts des comptes courants
939674	Intérêts bancaires
939675	Escomptes accordés
939680	Dotations aux amortissements
939690	Dotations aux comptes de provisions



<u>S 98</u>	<u>Produits et profits par nature</u>
<u>980</u>	<u>Produits sur les vents</u>
980700	Ventes piles import.....
980701	Ventes piles import.....
980702	Ventes piles import.....
980703	Ventes piles import.....
980704	Ventes piles import.....
980705	Ventes piles import.....
980706	
980707	
980708	
980709	
980710	Production vendue à l'exportation
980711	Production vendue à Niamey
980712	Production vendue à MARADI
980713	Production vendue à TAHOUA
980714	Production vendue à ZINDER
980715	Production vendue à AGADES
980716	Production vendue à DOSSO
980717	Production vendue à DIFA
980718	Production vendue à
980719	Production vendue DECHETS
980722	Production stockée déchets - rebuts
980724	Production stockée produits semi ouverts
980725	Production stockée produits finis
980730	Frais à immobiliser ou à transférer
980740	Rabais - remises - ristournes obtenus
980747	Ventes matières premières et emballages
980748	Ventes pièces détachées
980749	Autres produits et profits divers
980779	Intérêts bancaires reçus
980780	Reprises sur amortissements
980781	Reprises sur provisions pour pertes et charges
980782	Reprises sur provisions pour dépréciation.

VII

RECOMMANDATION

A l'Office de Promotion de l'Entreprise Nigérienne

Malgré un bilan désastreux au 31 Décembre 1983 la Société WONDER - NIGER peut se redresser.

Il lui faudra, sans aucun doute, être très attentive, avoir beaucoup de volonté ( ce qui ne manque pas) voir même une assistance qui peut être du ressort de l'O.P.E.N.

En effet, certains aléas sont des obstacles indépendants de la société, elle-même, à savoir :

- 1 - le fait de trouver sur le marché des piles issues d'importations illicites freine le développement harmonieux des ventes.
- 2 - l'obligation de devoir modifier ses prix de vente, hors taxe, sortie usine, au prorata des augmentations des matières nécessaires à la fabrication.
- 3 - probablement devoir trouver sur le marché international des matières premières à des prix meilleurs.
- 4 - ou de trouver la possibilité d'un crédit de plus ou moins 45 millions de F.CFA pour l'installation d'une section de préparation de la MASSE, matière première très coûteuse actuellement mais qui, si elle était préparée sur place, peut à elle seule provoquer une baisse de 7 F CFA dans le prix de revient d'une pile.

- 5 - sans oublier le fait que toute aide dans la mise en oeuvre du service comptabilité, voir d'un autre service peut lui être très utile, comme : - l'utilisation d'un ordinateur dont disposera l'OPEN.

- le recrutement de techniciens en cas de besoin.

- 6 - un suivi très attentif de l'exploitation prévisionnelle.  
Budget qui reste la base d'une gestion rentable.

Ce sont les points principaux où l'OPEN peut venir en aide soit par action directe soit par action indirecte.

Quoi qu'il en soit, la WONDER-NIGER compte bien trouver un bon appui de la part de l'OPEN pour favoriser son redressement, ensuite son développement harmonieux.

